

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour les abonnés souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

219^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le mémorandum égyptien et les réactions qu'il provoque

Les chantages de Nasser

Le colonel Nasser joue sur tous les tableaux à la fois. Chef de file de la Ligue arabe, il s'affirme comme le promoteur d'une Fédération des peuples musulmans, dégagee de tout impérialisme et sème la révolte nationaliste au Proche-Orient et en Afrique du Nord; champion du «neutralisme» et de la coexistence, sur les traces de Nehru et de Tito, il se pose en leader du groupe afro-asiatique; dictateur de l'Égypte, il fait des grâces au Kremlin pour renforcer sa position politique vis-à-vis de l'Occident; adversaire du communisme, il se retourne contre ceux qui le combattent.

Cette politique n'est contradictoire qu'en apparence. Depuis qu'il s'est emparé du canal de Suez, le colonel Nasser ne se tient plus: il pratique le chantage et le bluff comme d'autres respirent. La possession de la «route du pétrole» lui permet toutes les arrogances: l'Occident ne doit-il pas en passer par où il le désire?

Le chef égyptien exagère à tel point ses prétentions que même Washington se fâche (c'est bien le moment), et qualifie d'insatisfaisantes et de déraisonnables les propositions contenues dans le mémorandum sur la gestion du canal de Suez.

Les Etats-Unis sont résolus, en effet, à s'en tenir aux six principes adoptés par le Conseil de sécurité en octobre dernier; ils n'acceptent pas, en particulier, que l'exploitation du canal soit soumise au bon vouloir d'un seul pays et que les taxes soient prélevées uniquement par l'autorité égyptienne; ils affirment au surplus que les navires israéliens ont le droit de traverser le golfe d'Aqaba et de franchir le canal de Suez. Nasser en profite pour faire un nouveau chantage: «L'Égypte n'acceptera pas, dit-il, tant que la question des réfugiés arabes ne sera pas résolue. Il précise même que c'est la quadrature du cercle... Il refuse d'abandonner son statut de belligérant, multiplie les menaces à l'égard d'Israël, agit en un mot comme si l'Occident ne pouvait lui opposer de parade efficace. Il est vrai que l'O.N.U. (et les Etats-Unis) ont, jusqu'à présent, plutôt servi ses desseins; mais Nasser n'est pas fou: il sait bien que les nations de l'ouest pourraient à la longue se passer du canal de Suez pour le transport du pétrole du moins. Le projet de construction d'un nouveau pipe-line à travers la Turquie et la mise en chantier des super tankers de 80,000 tonnes inquiètent d'ailleurs, que toutes les pressions politiques. L'économie égyptienne est en effet au bord de la faillite; elle ne saurait plus se passer longtemps d'une aide occidentale et surtout de la manne américaine.

Que Nasser, en bon commerçant, cherche à vendre sa «marchandise» au prix fort, qu'il continue à miser sur les deux tableaux pour pouvoir négocier sur la meilleure position possible, voilà qui est bien dans la tradition des potentats orientaux. M. MacMillan n'a-t-il pas dit aux Communes, lundi soir, que M. Eisenhower et lui-même, avaient convenu, aux Bermudes, qu'il importerait de ne pas pousser l'Égypte dans les bras du communisme international? C'est un argument qui vaut son pesant d'or pour le dictateur du Caire, mais il ne faudrait pas se leurrer: ce n'est pas lui qui mène le jeu. Plus le temps passe et plus les atouts de l'Égypte se dévalorisent.

Jean HOSTETTLER.

M. Foster Dulles réclame à son tour un certain nombre de modifications

De la réponse de l'Égypte dépend la possibilité d'ouvrir des négociations

WASHINGTON, 2 (A.F.P.). — Le gouvernement des Etats-Unis n'a encore reçu aucune réponse aux commentaires qu'il vient d'adresser au Caire sur le mémorandum égyptien concernant le fonctionnement du canal de Suez.

Du contenu de cette réponse, que l'administration de Washington espère recevoir au cours des prochaines quarante-huit heures, dépendra la possibilité d'ouvrir des négociations avec l'Égypte pour parvenir à un règlement satisfaisant du problème de Suez.

Manifestations de joie à Chypre



De nombreuses manifestations de joie se sont déroulées à Chypre lorsque l'on y apprit la nouvelle de la libération de Mgr Makarios. Ce dernier va quitter sous peu les îles Seychelles, dans un cargo appartenant au célèbre armateur grec Aristote Onassis.

Audience en plein air au procès Montesi

Les juges de Venise parcourent la réserve de chasse de Capocotta

Ils n'y découvrent rien de nouveau

TOR VAJANICA, 2 (A.F.P.). — C'est en plein air, à l'entrée de la réserve de chasse de Capocotta, que la 41^{me} audience du procès Montesi a été déclarée ouverte, mardi matin, à 10 h. 30, par M. Mario Tiberi, président du tribunal correctionnel de Venise.

Située à 16 km. au sud d'Ostie et à une cinquantaine de Rome, la réserve de chasse de Capocotta, dont le président est Ugo Montagna, couvre une vaste étendue.

Après une étude sur carte de la topographie générale du domaine, le tribunal commença la randonnée qui devait le conduire en différents points de la réserve avant d'atteindre l'endroit où, le 11 avril 1953, le cadavre de Wilma Montesi fut retrouvé sur la plage voisine de Tor Vajonica.

(Lire la suite en 11^{me} page)

UN ACCORD ÉTANT CONCLU ENTRE LES PARTIES POUR METTRE FIN AUX DEUX CONFLITS DU TRAVAIL

LE TRAVAIL REPRENDRA JEUDI SUR LES CHANTIERS BRITANNIQUES

Les dommages consécutifs à cette grève sont incalculables

LONDRES, 2 (A.F.P.). — L'assemblée plénière des quarante syndicats de la mécanique et des chantiers maritimes a décidé la reprise du travail pour jeudi.

La conférence des représentants des syndicats affiliés au Trade-Union britannique, a décidé par 710,177 mandats contre 449,162, après une séance houleuse, d'approuver les recommandations du Conseil des syndicats en vue de mettre fin à la grève des chantiers navals et de l'industrie des machines. La grève du personnel des chantiers navals a paralysé la construction des navires pendant près de trois semaines et l'activité de l'industrie des machines a souffert pendant ces derniers onze jours.

Des pertes incalculables

Il avait été décidé que plus de trois millions d'ouvriers des chantiers mécaniques rejoindraient leurs 200,000 collègues des chantiers navals à la fin de cette semaine. On suppose que depuis ce début du conflit, les syndicats ont dû sortir de leurs caisses plus de six millions de livres sterling pour indemniser les ouvriers en grève. Mais les pertes en salaire des grévistes s'élevaient à 25 millions de livres. Du côté des employeurs, on relève que les dommages consécutifs à la cessation forcée de la production et à la perte d'innombrables commandes sont incalculables.

La décision provoque des bagarres

Dans une déclaration officielle, les syndicats ont constaté que les entrepreneurs des chantiers maritimes et des ateliers mécaniques ont été contraints par le mouvement de grève de donner leur accord à l'ouverture de négociations directes sur les revendications syndicales tendant à une augmentation de 10 pour cent des salaires. La nouvelle décision des leaders syndicaux de mettre fin à la grève a pro-

voqué des bagarres parmi les manifestants massés devant London Hall, où se tenait la séance. La police a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Applaudissements aux Communes

La nouvelle apportée par M. MacLeod, ministre du travail, que les syn-

Modifications nécessaires

Le mémorandum égyptien ne semblait pas se conformer aux six principes contenus dans la résolution adoptée unanimement par le Conseil de sécurité le 13 octobre dernier. Les Etats-Unis ont fait valoir à l'Égypte qu'ils estimaient nécessaire que le mémorandum fut modifié de façon à respecter ces principes.

Manière égyptienne peu heureuse

Les juristes américains n'ont pas estimé que le mémorandum égyptien constituait un instrument international, jugeant qu'il pouvait être soumis à des modifications unilatérales sans laisser le droit à quiconque d'intervenir. M. Dulles a précisé que par certaines modifications de forme il était possible d'obtenir le résultat recherché, qui, a-t-il affirmé, était peut-être celui que le gouvernement égyptien voulait atteindre mais en s'y prenant d'une manière peu heureuse.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Un impressionnant rêve prémonitoire

LONDRES, 2 (A.F.P.). — La mort d'un jeune joueur de football, survenue à la suite d'un match, avait été vécue en rêve par un de ses camarades, quelques heures avant la rencontre sportive.

David Hubbards, 18 ans, vit en effet en rêve un de ses amis tomber terriblement blessé, au cours du match que son équipe devait disputer le lendemain à Syston (comté de Leicestershire). Le lendemain matin, il alla trouver les organisateurs et les supplia d'annuler la rencontre. Ceux-ci se moquèrent d'abord de lui puis, devant son insistance, acceptèrent de mettre la question aux voix. Le vote donna 4 voix pour la rencontre et une contre.

(Lire la suite en 11^{me} page)

PRÈS DE VALLAMAND-DESSOUS (VULLY)

Un «Vampire» s'écrase contre une paroi de molasse

L'avion a été pulvérisé et le pilote tué

Notre correspondant de Payerne nous téléphone:

Mardi, peu après 15 heures, un avion militaire du type «Vampire» s'est écrasé contre une paroi de molasse à quelques centaines de mètres de Vallamand-Dessous dans le Vully vaudois, sur la rive nord du lac de Morat.

Ce tragique accident est arrivé au cours d'un exercice de visée avec un ciné-mitrailleuse dans le cadre des manœuvres du régiment 1. L'avion a été pulvérisé et le pilote tué. Il s'agit du lieutenant Félix Cretegy, 25 ans, d'Echandens, mais travaillant dans les bureaux de la commune de Renens. Il était marié depuis le mois d'août de l'année dernière et appartenait à l'escadron d'aviation 6. On ignore encore les causes de ce tragique accident qui met une nouvelle fois notre aviation militaire en deuil.

Signalons encore que l'explosion a été particulièrement forte et qu'elle a été ressentie dans les villages avoisinants. Des ouvriers qui travaillaient dans les parages de l'accident en ont été quittes pour la peur, aucun d'entre eux n'ayant été blessé.

Au procès Adams

Effondrement des arguments de l'accusation

LONDRES, 2 (A.F.P.). — En entrant dans sa douzième journée, le procès du docteur John Bodkin Adams a battu un record: celui de la durée pour les procès entendus devant la cour d'assises de l'Old Bailey.

La déposition du docteur Ashby, toxicologue et neurologue, qui a maintenant duré six heures, n'apporte aucun élément nouveau. Il déclare: «Je cherche avant tout à être objectif» et il affirme que Mme Morrell pouvait avoir été empoisonnée par le docteur Adams. Mais le décès de la malade pouvait être imputé à des causes naturelles. L'avocat lui ayant demandé si sans l'intervention du docteur Adams, l'octogénaire aurait vécu plus longtemps, le docteur Ashby a répondu: «On ne peut que faire des suppositions et je ne veux pas m'engager plus avant sur ce point.»

Une déclaration peu convaincante

Mardi après-midi, sir Reginald Munnings-Buller, qui soutient l'accusation, n'a pu obtenir de son dernier témoin, l'expert neurologue et toxicologue Michael Ashby, que cette peu convaincante déclaration:

(Lire la suite en 11^{me} page)

SANS IMPORTANCE

DE L'INCONNU AU CONNU

EN ce début d'avril, une brume légère voile le lac et les Neuchâtelois, n'apercevant plus la rive d'en face, s'écrient volontiers: «On dirait la mer!» S'ils longent les côtes normandes ou naviguent dans la Baltique, ils s'exclament de même: «On dirait le lac de Neuchâtel vu de Portban...»

Il n'est paysage nouveau, ville étrangère, qu'ils ne comparent d'instinct aux horizons familiers et vice versa. Entre toutes les montagnes qui font le gros dos, ils cherchent à distinguer les chers contours du Trou de Bourgogne. Inversement, le profil de la Tourne leur rappelle quelque pente douce entrevue dans la Forêt-Noire ou le Vivarais. Sur toutes les petites places du monde, les Neuchâtelois trouvent des ressemblances avec la P.P., devant tous les hôtels XVIII^{me}, ils discernent des analogies frappantes avec le «Palais Rougemont»; lesquels, à leur tour, éveillent en eux des souvenirs flamands ou provençaux.

Rares sont les perspectives, embouchures, édifices ou campagnes où ils ne découvrent quelque similitude avec l'avenue du 1^{er}-Mars, la pointe du Grin, la tour Saint-Jacques ou le Val-de-Ruz. Les comparaisons sont aussi fréquentes en sens inverse. C'est ainsi que la rue des Epancheurs évoque, chez celui-ci, l'image de la Via delle Fiore, à Florence, et que le monument de la République ranimera, en celui-là, la mémoire du Monument aux morts de Saugy-sur-Saône.

Les gens n'échappent pas à cette habitude qu'ont les Neuchâtelois de ramener l'inconnu au connu. Lorsqu'ils séjournent à l'étranger ou sur les rives de l'océan, lorsqu'ils voyagent en train, il ne leur faut pas une heure pour affubler leurs voisins de table ou de coupé des noms des amis et connaissances restés au pays. Ils dinent ou roulent ainsi en compagnie de personnages hétéroclites, rassurants, en général toujours les mêmes. Une vague ressemblance physique, mais aussi une attitude, un ton, suffisent à transformer des hôtes et des voyageurs anonymes en autant de Neuchâtelois, ou, à défaut, de Confédérés et de personnalités illustres. Tante Rose, Freddy, le cordonnier de la rue des Mouettes, le conseiller fédéral Chaudet, la mère Gigognard, le préfet des Montagnes, la Frileuse et Guy Mollet voisinent ainsi pêle-mêle, sans le savoir. La première a peut-être vingt-cinq ans de moins, le quatrième une tête de plus que le vrai et des bandes molletières, le dernier des lunettes qui ne sont pas d'écaïlle. Peu importe aux Neuchâtelois qui imaginent leur vie en fonction de la ressemblance. Ils ne doutent pas, par exemple, que l'innocent Allemand quinquagénaire a aussi franchi le mur du son, que la grosse dame en rose vend aussi de la viande et apprend à conduire, que le petit bonhomme replet joue aussi de la trompette dans le corps de musique de son chef-lieu et que son vis-à-vis se repose des tribulations de la grande politique.

De retour au pays, les Neuchâtelois continuent cet amusant petit jeu. A la vue d'une nouvelle colocataire, ils s'écrient: «On dirait la dame qu'on avait vue au théâtre d'Orange.» La silhouette bedonnante du Freddy de Bruges se superposera longtemps encore dans leur esprit à celle du maître de français. Et ils ne pourront s'empêcher d'évoquer le visage du Moyen-Oriental qui attendait son plat de spaghetti chaque fois que le président du Conseil français solliciterait un vote de confiance!

MARINETTE.

Désignation des membres des assemblées territoriales

Treize millions d'électeurs ont voté en Afrique noire et à Madagascar assurant le succès des listes se réclamant de la politique d'évolution progressive

Notre correspondant de Paris nous téléphone: Des élections se sont déroulées, dimanche, en Afrique noire et à Madagascar. Treize millions d'électeurs y ont participé. L'objet de cette consultation populaire était la désignation des membres des assemblées territoriales auxquelles la récente réforme administrative des territoires d'outre-mer a accordé de très larges pouvoirs de gestion.

En dépit du nombre relativement élevé des abstentions — de 30 à 50% selon les circonscriptions — les résultats de cette votation sont considérés comme très encourageants par les milieux proches de la présidence du Conseil. Les listes qui se réclamaient de la politique d'évolution progressive ont remporté un succès très net à la fois en Afrique occidentale et en Afrique équatoriale. Le parti le plus influent: le rassemblement démocratique africain, s'est taillé la part du lion dans cette conquête du pouvoir. On s'en félicite à Paris car les leaders de ce parti ont été, lors de la discussion parlementaire sur le statut des territoires d'outre-mer, les plus zélés défenseurs d'une politique basée sur une étroite association franco-africaine.

Les positions françaises ne sont pas menacées

Les craintes que certains avaient eues d'un mouvement irrésistible des masses indigènes vers l'indépendance immédiate et absolue ont été heureusement démenties.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11^{me} page)

Townsend poursuit le «voyage de l'oubli»



Poursuivant, après la rupture de ses fameuses fiançailles avec la princesse Margaret, ce qu'on a appelé le «voyage de l'oubli», le group-captain Townsend vient d'arriver en Nouvelle-Zélande.

Création en Allemagne de fusées météorologiques

CREZFELD, 2 (A.F.P.). — Des techniciens allemands ont mis au point des fusées météorologiques supersoniques qui peuvent atteindre une altitude de 50,000 mètres.

La tête de la fusée comprend des appareils d'enregistrement très délicats. Lorsque l'engin a atteint l'altitude voulue, la tête se sépare du corps de la fusée et commence à reculer doucement à l'aide d'un parachute en perlon. Le corps même de l'engin est également récupéré, et les fusées peuvent servir à nouveau.

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4

- TOUS LES SPORTS
- Tiendra-t-on encore longtemps Macias à l'écart?
- Belle victoire des juniors neuchâtelois.
- Le championnat suisse de basket-ball commence samedi.

Page 6

- LA VIE NATIONALE
- Le problème de l'épargne est préoccupant.
- CHRONIQUE RÉGIONALE

AVIS OFFICIELS

Le service forestier cantonal engagerait un ouvrier forestier permanent

pour sa pépinière de Bevaix, ainsi que pour les travaux de reboisement de la Montagne de Boudry.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Inspection cantonale des forêts, Neuchâtel, tél. 5 69 51.

Inspecteur des forêts du 3me arrondissement, Bevaix, tél. 6 62 24.

SERVICES INDUSTRIELS

NEUCHÂTEL - LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS

Le poste de chef de l'usine hydroélectrique de Combe-Garot sur l'Arcuse (NE) est mis au concours.

La préférence serait donnée à un technicien électricien

Une maison familiale dans une magnifique situation est à disposition.

Les demandes de renseignements, à faire si possible par écrit, et les postulations avec copies de certificats et prétentions de salaire sont à adresser à la Direction des Services industriels de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 avril 1957.

Publication de jugement

Le Tribunal de police du district de Boudry, Par jugement du 27 février 1957, rendu en la cause de :

ELLEN Robert, fils d'Alcindor, né le 9 octobre 1905, boucher, domicilié à Cofrane,

a) a reconnu le prévenu coupable d'avoir : — piloté, en état d'ébriété, une automobile et d'avoir, dans cet état, perdu la maîtrise de son véhicule ;

— injurié et outragé des agents de la force publique qui, dans l'exercice de leurs fonctions, intervenaient contre lui ;

— causé un scandale dans un établissement public ;

— refusé de se soumettre à une prise de sang, bien que celle-ci ait été ordonnée par le juge d'instruction ;

b) a constaté que le prévenu était en récidive pour avoir déjà été condamné antérieurement à réitérées reprises, notamment trois fois pour ivresse au volant ;

c) a prononcé la condamnation suivante : 1. Condamne Ellen Robert aux peines de 45 jours d'emprisonnement sous déduction de deux jours de détention préventive et de Fr. 100.— d'amende.

2. Ordonne la publication du jugement, sous la forme du dispositif et d'un résumé des considérants, dans la Feuille d'avis de Neuchâtel et dans la Feuille d'annonces du district de Boudry.

3. Met à la charge du condamné les frais de la cause arrêtés à Fr. 172.70, frais de publication du jugement réservés.

Boudry, le 27 février 1957. Le commis-greffier : R. Richard. Le président : J.-Cl. Landry, suppl.

Boudry, 29 mars 1957. p.o. Le greffier : M. Jossi.



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction Demande de la Fondation en faveur du personnel d'Ebauches S.A., à Neuchâtel, de construire 2 maisons d'habitation au chemin des Vallangines (sur art. 1290, 1308 et 8235 du plan cadastral).

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 17 avril 1957.

COMMUNE de VILLIERS

Mise de bois de feu

La Commune de Villiers vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions habituelles, le samedi 6 avril 1957, les bois ci-après provenant de ses forêts des Gratteries :

135 stères de hêtre, 10 stères de sapin, 800 fagots.

Rendez-vous des amateurs, à 13 h. 30, à la maison de Cheneau. Conseil communal.

IMMEUBLES

On cherche petit domaine région Yverdon - Neuchâtel, ou maison avec terrain. Si possible un peu en dehors d'une localité.

Bornand, Hinwil (ZH). Eventuellement renseignements par L. Bornand, Avenir 3, Yverdon.

COTE D'AZUR

A vendre ou à louer pour plusieurs mois chaque année, à ROQUEBRUN-CAPMARTIN petite maison de 3 à 5 pièces — à 3 minutes du bord de la mer — vue imprenable sur toute la région de MONTA-CO-MONTE-CARLO. Proximité de MENTON et NICE — 1300 m² de terrain. Case postale 888, Neuchâtel 1.

A vendre à Neuchâtel, quartier est, environs de la gare, pour cause de départ,

maison familiale

bien construite, de 5 pièces, baigns et dépendances, à l'état de neuf. Jardin de 500 m². Conditions très avantageuses. Pour traiter : Fr. 20.000.— environ après 1er rang. Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.



OFFRE A VENDRE

Beaux terrains à bâtir

- A la Coudre
A Hauterive
A Saint-Blaise
A Marin
A Cornaux
A Pesieux
A Corcelles
A Aavernier
A Colombier
A Bôle
A Cortailod

A LOUER

A louer pour le 24 avril appartement d'une pièce tout confort, avec cuisine, baigns.

Adresser offres à case postale 20, Neuchâtel 4.

A remettre tout de suite petit appartement 1 pièce, tout confort, 100 francs. — S'adresser à Mme Montoni, Bourgogne 88 (Carrels).

LOCAL

A louer, tout de suite, pour bureau ou petit atelier. Deux pièces, toilettes, au centre, rez-de-chaussée. Tél. 5 74 60 ou 5 48 92.

GARAGE

A louer, Parc-Vauzeyon. Tél. (038) 5 24 24.

24 juin 1957, à louer

appartement de 3 chambres, Fr. 140.— ; logement de 4 chambres, Fr. 150.—.

Pour visiter, s'adresser à M. Modeste Dubois, Suchiez 13, Neuchâtel.

CHAMBRES

Chambre à louer à monsieur sérieux, part à la salle de bains ; rez-de-chaussée, Fahys 25.

A louer à couple sérieux grande chambre au courante. — Adresser offres écrites à DE 1609 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée à louer, près de la gare. Demander l'adresse du No 1594 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

A louer belle chambre, au soleil, pour une ou deux personnes. Bonne pension. — J.-J. Lallemand 9, 1er. Tél. 5 22 32.

Jeune employé de bureau

cherche chambre, si possible avec pension. Offres sous chiffres PS 1587 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSION

Nous cherchons tout de suite pour une jeune fille allemande de 18 ans, une place dans une famille ou pension, pour la conversation française (1 an).

Pendant la journée, la jeune fille fréquentera l'école de commerce. Offres à la famille E. Mathiss-Vest, Bâle, Holeestrasse 135.

DEMANDES A LOUER

Jeune couple très sérieux cherche chambre meublée avec possibilité de cuisiner. Offre par téléphone, No 5 65 55.

Jeune couple italien cherche chambre et cuisine région : Corcelles, Cormondrèche, Pesieux, Auvier, Colombier. Tél. 8 19 06.

Pour cause de démolition, couple cherche logement à Neuchâtel. M. Girard, Guillaume-Farel 16.

On cherche à louer appartement de deux ou trois pièces à Areuse ou environs. Adresser offres à Samuel Portner, Grandchamp, Areuse.

OFFRES D'EMPLOIS

La Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel cherche, pour son dispensaire, une

infirmière visiteuse

diplômée, bonne dactylographe (si possible avec permis de conduire auto), pour entrée en mai-juin prochain. — Adresser offres avec curriculum vitae manuscrit au président de la Ligue, 8, avenue DuPeyrou, Neuchâtel.

Entreprise industrielle de Neuchâtel cherche un jeune

aide-comptable

pour la comptabilité des clients. Place stable et bien rétribuée, semaine de 5 jours. Prière de faire offres manuscrites détaillées sous chiffres O. P. 1537 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise industrielle de Neuchâtel cherche une

sténodactylo

de langue française, habile et consciencieuse. Travail intéressant et varié ; place stable, semaine de 5 jours ; entrée au plus tôt ou pour date à convenir. Prière d'adresser offres détaillées avec copies de certificats et photographie sous chiffres N. O. 1536 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison d'alimentation en gros engagerait

VOYAGEUR

expérimenté pour visiter les magasins du canton de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à F. J. 1606 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un porteur de pain Boulangerie - pâtisserie Willy Meier, Monruz 19, tél. 5 48 31.

Boulangier qualifié

serait engagé pour date à convenir. Conditions de travail intéressantes. Faire offres écrites à la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

EMPLOYÉ (E) DE FABRICATION

serait engagé (e) par CARACTERES S. A., le Locle. Travail intéressant et indépendant pour personne active et précise. Semaine de cinq jours.

On demande pour tout de suite

dames ou demoiselles

connaissant la dactylographie et l'allemand pour travaux de fichier. Occupation toute l'année. Se présenter au Bureau d'Adresses et de Publicité, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

JEUNE HOMME

sérieux et travailleur serait engagé comme auxiliaire pour travaux à l'atelier des machines. Place stable. Se présenter à l'IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S.A., avenue J.-J.-Rousseau 7.

On cherche

SOMMELIÈRE

de toute confiance dans bon café-restaurant. Très bon gain assuré. Entrée 15 avril ou date à convenir. S'adresser : Café de la Paix, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 15 32.

On cherche

VENDEUSE

connaissant la branche « Chaussure » serait engagée par la S.C.C.N. pour son magasin « CENDRILLON ». Vendueuse auxiliaire trouverait également occupation régulière. S'adresser à la direction, Sablons 39.

On cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

de toute confiance, âge 25-40 ans, serait engagée tout de suite ou pour date à convenir par maison de la branche horlogère, pour travaux de calcul et de dactylographie. Place stable et bien rétribuée. Prière d'adresser offres avec prétentions de salaire, curriculum vitae et références, sous chiffres P 10513 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

FABRIQUE DE RADIATEURS

cherche, pour son siège central de vente à Neuchâtel, JEUNE EMPLOYÉ (éventuellement débutant) pour travaux de bureau exigeant quelques aptitudes techniques. Entrée : 1er juillet 1957. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie à RUNTAL S. A., 4, avenue du Mail, Neuchâtel.

On cherche

gérante

Commerce d'alimentation cherche une personne de confiance et active, comme

On cherche

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services et un casseroier Offres à M. Pauli, la Cave Neuchâteloise, Terreaux 7

On demande POUR TOUT DE SUITE

PERSONNES

connaissant la dactylographie pour travaux d'adresses. Disponibles si possible toute la journée (à domicile exclu). Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

Atelier de décolletage du Bas-Vallais cherche un bon

décolleteur

pour tours automatiques modernes jusqu'à 10 mm. Place stable et bien rétribuée. Faire offres sous chiffres P 4350 S à Publicitas, Sion.

On cherche

vendeuse

honnête et capable. Place stable, congés réguliers. Entrée à convenir. Faire offres avec certificats et prétentions de salaire sous H. J. 1552 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

sommelière

parlant le français et l'allemand et une fille de buffet qualifiée. Entrée en service 1er mai. Offres avec copies de certificats au Buffet de la Gare C.F.F., Neuchâtel, tél. 5 48 53.

On cherche

CONCIERGE

Fabrique de la place cherche jeune couple honnête et travailleur. Ecrire sous chiffres DE 1573 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

Jardinier

est cherché pour maison bourgeoise. Connaissance des branches désirées. Place à l'année comprenant la nourriture et le logement. Entrée 15 avril ou 1er mai. Offres avec références à Mme B. Amstutz, sur la Croix 1, Renens (Vd). Tél. (021) 25 85 50.

On cherche pour tout de suite

employée de maison

Italienne acceptée. Offres à l'hôtel du Lion d'Or, Boudry. Tél. 6 40 16.

Nous cherchons

serruriers-forgerons

pour entrée immédiate. Places stables. Faire offres à : Carrosserie LAUBER & Fils S.A., Nyon.

On cherche

sommelières

connaissant les deux services et un casseroier Offres à M. Pauli, la Cave Neuchâteloise, Terreaux 7

On demande POUR TOUT DE SUITE

PERSONNES

connaissant la dactylographie pour travaux d'adresses. Disponibles si possible toute la journée (à domicile exclu). Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

On cherche

ouvrières

sachant coudre à la machine électrique. Se présenter à la fabrique Biedermann S. A., Rocher 7.

On cherche

sommelière

connaissant les deux services. Bon gain. S'adresser au café du Commerce, le Locle, tél. (039) 3 12 63.

On cherche

1 ou 2 ouvrières

si possible au courant des travaux du papier. Se présenter l'après-midi dès 14 h.

On cherche

secrétaire

très habile sténodactylographe, ayant bonne culture générale, consciencieuse et capable de travailler seule. Place stable, travail intéressant et bien rétribué. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffres J. M. 1609 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

Deux jeunes filles

seraient engagées, l'une pour travaux de brochage, l'autre comme marseuse. Places stables pour personnes sérieuses. Entrée immédiate ou à convenir. — Se présenter à l'Imprimerie PAUL ATTINGER S.A., avenue J.-J.-Rousseau 7, Neuchâtel.

Entreprise de Pesieux cherche, pour son service de livraison, un

aide-chauffeur

possédant le permis rouge. Entrée immédiate ou à convenir. Offres avec certificats et références à T. V. 1563 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

Chef de bureau de fabrication, sérieux et bon organisateur, ne craignant pas les responsabilités, habitué aux relations avec la clientèle horlogère y compris voyages, serait engagé tout de suite par fabrique de branche annexe de l'horlogerie. Offres manuscrites avec prétentions de salaire et indication d'âge, sous chiffres P 10527 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

LA BIJOUTERIE MICHAUD

engagerait une première vendeuse Connaissance de l'anglais.

On demande POUR TOUT DE SUITE

PERSONNES

connaissant la dactylographie pour travaux d'adresses. Disponibles si possible toute la journée (à domicile exclu). Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

On cherche

ouvrières

sachant coudre à la machine électrique. Se présenter à la fabrique Biedermann S. A., Rocher 7.

On cherche

sommelière

connaissant les deux services. Bon gain. S'adresser au café du Commerce, le Locle, tél. (039) 3 12 63.

On cherche

1 ou 2 ouvrières

si possible au courant des travaux du papier. Se présenter l'après-midi dès 14 h.

On cherche

secrétaire

très habile sténodactylographe, ayant bonne culture générale, consciencieuse et capable de travailler seule. Place stable, travail intéressant et bien rétribué. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffres J. M. 1609 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

Deux jeunes filles

seraient engagées, l'une pour travaux de brochage, l'autre comme marseuse. Places stables pour personnes sérieuses. Entrée immédiate ou à convenir. — Se présenter à l'Imprimerie PAUL ATTINGER S.A., avenue J.-J.-Rousseau 7, Neuchâtel.

On cherche

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

La Division de la Traction du 1er arrondissement engagerait

quelques jeunes techniciens-mécaniciens ou techniciens-électriciens diplômés, pour leur donner une formation de traction en vue de les utiliser par la suite comme chefs-mécaniciens, chefs de dépôt ou techniciens au service central. Conditions d'engagement et de salaire à convenir suivant l'âge et l'expérience des candidats. Adresser offres à la Division de la Traction du 1er arrondissement, à Lausanne, en joignant le diplôme, les certificats scolaires et de travail, ainsi que le livret de service militaire.

Lire la suite des annonces classées en septième page

SON PRIX
en fait un favori



98 francs seulement

TRÈS BEAU TAILLEUR CLASSIQUE
en ottoman de laine, gris, noir ou swissair

Nous rappelons le prix: **98 fr.**

BIEN SERVI

Voyez aussi **GRANDS MAGASINS au Sans Rival** Et méditez! NEUCHÂTEL



SANDALES

(comme cliché)
AVEC SEMELLE DE CAOUTCHOUC (Support en cambrure)

Nos 22/26	12.80	8.80
Nos 27/29	14.80	10.80
Nos 30/35	17.80	12.80
Nos 36/42	20.80	14.80
Nos 43/47	23.80	17.80

avec semelle de néolite

J. Kurth S.A.
Seyon 3, NEUCHÂTEL

Des occasions à saisir

Ne manquez pas cette offre

MEUBLES LOUP

Croix-du-Marché 3 - Neuchâtel

- 1 magnifique chambre à coucher moderne, à 2 lits, avec literie, Fr. 1600.—
- 3 chambres à coucher, bois noyer, à 1 et 2 lits, avec literie, à Fr. 700.—, Fr. 1100.—, Fr. 1500.—
- 3 paires de lits jumeaux, literie à l'état de neuf, Fr. 250.— et Fr. 330.— pièce.
- 4 lits à 2 places, à Fr. 110.—, 280.—, 320.— et 350.—
- 6 lits à 1 place, à Fr. 50.—, 90.—, 110.—, 150.—, 200.— et 250.—
- 5 divans-lits, à Fr. 150.—, 160.—, 180.—, 90.— et 120.—
- 7 duvets, de Fr. 30.— à Fr. 45.—
- 1 lot d'oreillers et traversins, à Fr. 3.—, 4.— et 5.—
- 2 jolies coiffeuses en noyer et bouleau, à Fr. 250.—, 350.—
- 4 tables de nuit modernes, à Fr. 75.— pièce.
- 1 lot de tables de nuit à partir de Fr. 10.— pièce.
- 6 commodes, à Fr. 60.—, 80.—, 90.—, 100.—, 110.—, 120.—
- 2 combis 3 corps, modernes, à Fr. 400.—, 500.—
- 3 entourages de divan modernes, à Fr. 130.—, 160.—, 250.—
- 3 bureaux ministres, en bouleau, à Fr. 100.—, 150.—, 160.—
- 1 studio moderne, 4 pièces, à Fr. 290.—
- 1 studio moderne, rouille, à Fr. 550.—
- 3 très beaux studios, à Fr. 550.—, 1000.—, 1250.—
- 1 salon Louis XV, 9 pièces, refait à neuf, tissu grenat, à Fr. 1450.—
- 1 salon 1900 en acajou, 9 pièces, recouvert en tissu de style, neuf, à Fr. 1500.—
- 1 salon : 2 fauteuils et 1 canapé Bidermeyer, à Fr. 1000.—
- 2 divans-couches modernes, à Fr. 170.—, 250.—
- 2 divans-canapés refaits à neuf, à Fr. 170.—, Fr. 250.—
- 4 fauteuils, à Fr. 50.— et Fr. 100.— pièce.
- 2 fauteuils crapaud refaits à neuf, à Fr. 200.— et 250.—
- 2 salles à manger en chêne, modernes, à Fr. 450.— et 500.—
- 1 salle à manger avec 6 chaises, à Fr. 390.—
- 6 buffets de service, à Fr. 90.—, 100.—, 150.—, 160.—, 180.—, 220.—
- 4 tables à allonges en noyer et hêtre, à Fr. 100.—, 110.—, 120.—, 140.—
- 2 secrétaires en noyer, à Fr. 130.— et 180.—
- 4 chaises Bidermeyer, à Fr. 100.— pièce.
- 1 lot de chaises à partir de Fr. 8.— pièce.
- 2 bibliothèques en noyer et hêtre, à Fr. 65.— et 75.—
- 2 tables demi-lune, à Fr. 190.— et 250.—
- 2 tapis en laine, de 2x3 m., à Fr. 200.— pièce.
- 2 tapis de 2x3 m., Fr. 60.— pièce.
- 2 buffets de cuisine, à Fr. 80.— et 160.—
- 2 machines à coudre, à Fr. 25.— pièce.
- 2 grandes malles, à Fr. 80.— et 100.—
- 1 meuble classeur pour bureau, à Fr. 150.—
- 2 morbières anciens, à Fr. 100.— et 300.—
- 3 armoires 2 portes, à Fr. 170.— et 200.—
- 1 armoire 3 portes, avec glace, à Fr. 320.—
- 7 armoires anciennes, rénovées, à Fr. 290.—, 350.—, 380.—, 430.—, 650.—, 750.—, 850.—

ainsi que de nombreux autres meubles, soit : tables, fauteuils, pharmacies, sellettes, fauteuil pour malade, chaises longues, pendules, etc.

Beau choix de meubles anciens, rénovés, peintures et bibelots.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Véhicules à moteur

- 1 lampadaire-table, 1 potager combiné, crème, « Eskimo », bouilloire, 2 feux bois, 3 feux gaz, 1 four, en parfait état. Madière 59, 4me.
- 1 lampe à balancelle, « Wisla-Gloria », 1 cheval à balancelle. Tél. 8 26 17.
- 1 lampadaire-table, 1 potager combiné, crème, « Eskimo », bouilloire, 2 feux bois, 3 feux gaz, 1 four, en parfait état. Madière 59, 4me.

Beau choix de meubles anciens, rénovés, peintures et bibelots.

Arrivage d'excellent thon frais pour rôtir, entier ou au détail

LEHNHERR
Trésor 4 FRÈRES Tél. 5 30 92

Profitez encore de la saison du veau

Fraise de veau
Fr. 1.— le ½ kg.

Tête de veau
Fr. 1.80 le ½ kg.

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Leuenberger
Trésor, tél. 5 21 20

COSTUME
de laine bleu marine, pour jeune homme, taille 48, en parfait état, à vendre. Tél. 5 32 68.

Machines à coudre d'occasion
portatives, tables et a coffrets. Prix avantageux. Facilités de paiement à partir de 20 fr. par mois. Machines complètement révisées. — H. Wettstein, Seyon 16, Neuchâtel. Tél. (038) 5 34 24.

Grande action de l'accordéon
Accordéonistes, vu la forte demande d'instruments d'occasion, profitez de cette action pour échanger vos vieux accordéons contre du neuf, chez Gaston Blanchard, Dombresson.

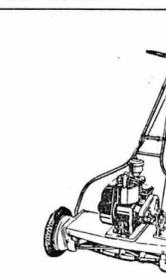
Si vous cherchez des meubles neufs ou d'occasion, voyez Au Bücheron, Ecluse 20, Neuchâtel, Facilités.

Un saucisson...
Goûtez ceux de la BOUCHERIE CHARCUTERIE **F. Gutmann** Avenue du 1er-Mars

A vendre belles **pommes de terre** pour la consommation chez Ernest Zahnd, les Grattes, tél. 6 51 57.

A vendre **pousse-pousse** « Wisla-Gloria », 1 cheval à balancelle. Tél. 8 26 17.

A VENDRE
1 lampadaire-table, 1 potager combiné, crème, « Eskimo », bouilloire, 2 feux bois, 3 feux gaz, 1 four, en parfait état. Madière 59, 4me.



Voici le printemps!
Faites réviser votre tondeuse avant l'emploi

H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

Véhicules à moteur

A vendre **« Rumi » super sport**
125 cm3, neuve, avec garantie. Prix: 1550 fr. — Tél. 5 18 30.

Le bon conseil: Avant d'acheter une occasion, adressez-vous au Garage Mercedes-Benz, Plaine d'Arèse à Colombier, où vous trouverez un beau choix de réelles occasions de tout genre à des prix intéressants. Ça vaut la peine!

« VW » 1956
belle occasion, à vendre. Tél. 8 11 45.

OPEL CAPTAIN 6 cyl., 12 CV. Limousine 4 portes. 1949. Propre et bien soignée.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral
NEUCHÂTEL. Début route des Falaises Agence Peugeot

Triumph
vaporeux et léger

BALLADE 0200 (voir cliché), le soutien-gorge en PERLON avec bande stomacale courte Fr. 6.95 net

BALLADE 0200 NO, le même modèle en popeline Fr. 6.95 net

BALLADE 0200 J, le modèle en PERLON sans bande stomacale, pour silhouettes jeunes et sveltes Fr. 6.95 net

PERLON 0610 (voir cliché), gaine élastique en tulle caoutchouc de qualité, extensible dans les deux sens, avec devant PERLON laqué. Fr. 18.90 net

SAPHIR JUNIOR
BALLADE 0200 L, le modèle Long-Line en PERLON. Fr. 12.50 net

BALLADE 0200 NOL, le même modèle en popeline Fr. 12.90 net

SAPHIR JUNIOR, gaine élastique extra-légère en tulle-caoutchouc, avec devant PERLON Fr. 13.90 net

Liste des revendeurs par Spiezshofer & Braun, Zurzach (Argovie)

A NOTRE RAYON DE CORSETS AU 2me ÉTAGE

AU LOUVRE

A vendre un **vélo de course** « Allegro » 10 vitesses et serrage rapide. Tél. 9 22 19.

A vendre paire de belles **chaussures** (41-42), prix intéressant. Tél. 5 90 54, demander le sous-locataire.

A vendre pour cause de départ moto **« B.S.A. »**
250 cm. 1955, 18.000 km., en parfait état. Prix intéressant. Armand Glommen, Francis-Sujets 2, Saint-Blaise.

A vendre d'occasion **« Fiat 1100 » 1956**
17.000 km., comme neuve, 4 vitesses, chauffage, dégivreur, prix intéressant. Tél. 5 50 53.



Toujours jeune MEME D'OCCASION!

Une automobile est un stock de kilomètres d'autant plus important que la voiture est de meilleure qualité.

L'on peut dire qu'une voiture est jeune lorsqu'elle est capable de parcourir encore un grand nombre de kilomètres économiquement.

Sur le marché des voitures d'occasion, la jeunesse des voitures PEUGEOT est proverbiale, parce que leurs qualités de vitesse, de régularité, de confort et d'économie ne s'atténuent pas à l'usage.

C'est pourquoi vous avez intérêt, si vous désirez ne pas avoir de surprises en achetant une auto d'occasion, à n'acheter qu'une PEUGEOT 203 chez l'agent PEUGEOT, qui seul vous livre les PEUGEOT révisées, parfaitement au point, d'aspect et de présentation impeccables, toutes vendues avec trois mois de garantie.

Venez voir le beau choix de PEUGEOT 203, 7 CV, modèles 1949 à 1955, limousines quatre places, toit coulissant et chauffage, dégivrage, et cabrio-limousines quatre places, quatre portes.

Peugeot 203

Depuis Fr. 2000.—

GARAGE DU LITTORAL
Agence Peugeot

J.-L. Segessemann
Neuchâtel - Tél. 5 26 38

Au début de la nouvelle route des Falaises

Vous qui souffrez de varices portez le bas à varices de qualité

léger comme une plume

LASTONET est très léger, poreux et élastique dans tous les sens. La peau respire, la jambe est bien tenue et la circulation du sang n'est pas comprimée. LASTONET porté sous un autre bas est pratiquement invisible.

à la

PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE
NEUCHÂTEL **Armand** HÔPITAL 2

Envois sans frais par poste. 5 % S.E.N. et J.

A vendre
dans cité de la Côte (bord du lac)

restaurant-pension

de bonne renommée et de bon rapport, tenu depuis 19 ans par la même famille, 2 salles à manger pour 70 personnes environ, 12 chambres. Location mensuelle 250 fr. Prix demandé pour matériel, agencement et reprise, 45.000 fr. Paiement comptant désiré. Faire offres à Case 5, Lausanne 6.

POUR LA PEINTURE ARTISTIQUE

Couleurs en tubes - Pinceaux - Châssis entoilés - Boîtes de couleurs

M. THOMET FILS

Ecluse 15, Neuchâtel
Envol par poste - Tél. 5 17 80

Arrivage d'excellent thon frais pour rôtir, entier ou au détail

POISSONNERIE

LEHNHERR
Trésor 4 FRÈRES Tél. 5 30 92



BOYE

Tiendra-t-on encore longtemps Macias à l'écart ?

En apprenant le résultat du match Halimi-Agata, le poids coq mexicain Raul « Raton » Macias, champion du monde selon la N.B.A., a déclaré qu'il était disposé à rencontrer Alphonse Halimi pour résoudre la question de la double couronne de la catégorie.

« Mon intention, a-t-il ajouté, est de disputer un combat pour le titre mondial reconquis par tout le monde ; le désir de rencontrer Halimi mais je suis sceptique quant aux possibilités de ce combat après les dérobades aux engagements antérieurs avec Cohen et d'Agata. »

Macias se trouvait en train de disputer un match de pelote basque avec des amis lorsqu'il a été interviewé. Interrompant le jeu, il a exprimé dans ses déclarations son grand scepticisme devant les informations assurant que la Fédération française de boxe s'était engagée devant M. Edouard Rabret afin que Halimi mette son titre en jeu contre lui. « Ils feront un match revanche à Rome, a souligné Macias avec ironie. Cohen avait signé un contrat pour un combat avec moi, mais il a préféré rencontrer d'Agata ; l'Italien, devenu champion de la Fédération mondiale, avait assuré qu'il allait ordonner un combat entre lui et moi mais, à la suite d'un télégramme fantôme, d'Agata a rencontré Halimi... maintenant, ils trouveront encore quelque chose et feront un match revanche à Rome. »

Pourtant, ils savent que j'étais prêt à tout moment à disputer un combat qui éluciderait la question de la couronne mondiale. Je le suis également à présent. Ce combat est le but de ma carrière, que ce soit pour perdre ou gagner. » De son côté, Luis Andrade, manager du Mexicain, a déclaré en termes acerbes qu'il n'était pas surpris du « match médiocre » qui venait d'avoir lieu à Paris. « Je crois, a-t-il ajouté, que le manager d'Halimi essaiera de maintenir son poulain loin de Macias comme cela est arrivé avec Robert Cohen et Mario d'Agata. » Cette opinion d'Andrade reflète le sentiment général des meilleurs sportifs mexicains. C'est ainsi que les journaux sportifs du Mexique écrivaient, hier matin, que les coqs italiens et français « ont peur de Macias ». Ce n'est peut-être pas inexact.

LEVAIS

Pour la coupe Davis

Les Tchèques viendront jouer à Lugano

Selon le tirage au sort, la Suisse, pour son match du premier tour de la coupe Davis contre la Tchécoslovaquie, devrait déléguer son équipe à Prague. Mais, comme les deux dernières rencontres entre ces pays ont eu lieu à Prague, les Tchèques ont décidé de renouer à l'avantage du terrain. La Fédération suisse de tennis a chargé le Tennis-club Lido Lugano de l'organisation de ce match qui sera disputé du 26 au 28 avril prochain.

NOTRE CHRONIQUE de basketball

Le «goal-getter» Voisin quitte le Tessin

C'est samedi prochain que commencera le championnat de ligue A. Depuis quelque temps déjà les clubs ont repris l'entraînement et la plupart des équipes seront à peu près « rodées » lorsque débutera la saison 1957.

Rappelons qu'au temps de la saison passée, Jonction avait remporté le titre de champion suisse, tandis que Lausanne-Basket se voyait relégué et remplacé en division supérieure par Ferales-Lugano, champion de ligue B. Ainsi, cette année, nous aurons en ligue A six équipes genevoises (Jonction, Etal-le-Sécheron, Urania, Servette, Français et Genève), deux équipes tessinoises (Polisportiva-Cassarate et Federale-Lugano), une équipe vaudoise (Sana-Lausanne) et une équipe fribourgeoise (Olympic-Fribourg).

Au cours de la saison morte, on eut peu de transferts à enregistrer. Contrairement aux équipes de football, celles de basket sont assez stables, car les avantages que peut offrir un club à un joueur sont ici très limités. Ainsi le principal transfert enregistré a été celui de l'international Voisin, champion des «goal-getters», qui de Cassarate s'en revient dans son ancien club, le Genève-Basket. On se souvient que l'an dernier, les Genevois avaient disputé une saison assez modeste ; la rumeur de leur ancien coéquipier va sans doute faire d'eux une des formations les plus redoutables de cette année.

XXX

Ailleurs, on annonce peu de changements. On sait qu'à Fribourg, les frères Dubray devront probablement suspendre leur activité pendant un certain temps en raison de leurs études. Toutefois Olympie, dont l'équipe juniors vient de remporter son troisième titre consécutif de champion suisse, trouve certainement de précieux renforts parmi ses jeunes.

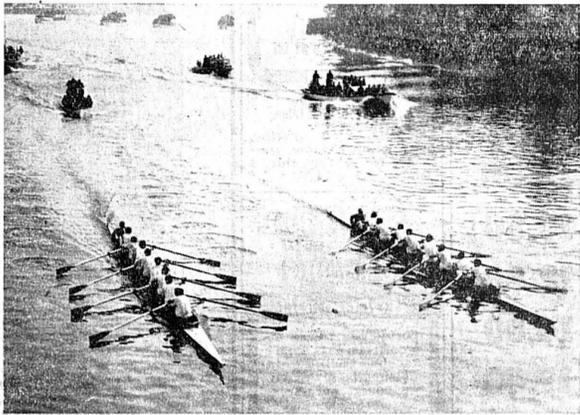
Voilà pour les modifications les plus importantes. Au reste, il faudra attendre les premières rencontres de championnat pour se faire une idée plus exacte de la valeur des équipes qu'allieront cette année les dix clubs de ligue A.

XXX

Le championnat de ligue B et celui de première ligue neuchâteloise commenceront vraisemblablement un peu plus tard. Le programme exact n'a pas encore été établi et les dates des différentes rencontres n'ont pas été fixées. Toutefois, des décisions seront prises très prochainement. C'est pourquoi nous renvoyons nos lecteurs à la semaine prochaine pour la partie de notre chronique consacrée au basket dans notre région.

Art.

LE DUEL OXFORD-CAMBRIDGE



Voilà un instantané du traditionnel duel que se livrent sur la Tamise les Universités d'Oxford et de Cambridge. Une fois encore, Cambridge (à droite) gagnera. Ce sera sa 57me victoire sur 103 rencontres.

FOOTBALL

Nouveaux incidents aux championnats de Lima

De nouveaux incidents se sont produits au cours des championnats sud-américains qui se déroulent à Lima. Après le match Brésil-Pérou, qui avait dû être interrompu, la rencontre Uruguay-Chili, elle, n'a duré que 32 minutes. L'ardeur de la lutte, l'arrêt uruguayen Ambrosio s'est disputé avec des spectateurs chiliens qui ont envahi le terrain et sont venus menacer les joueurs uruguayens. La police dut intervenir et l'arbitre n'eut d'autre solution que d'arrêter le match. A ce moment, l'Uruguay menait par 2-0.

Les Autrichiens préparent leur match contre la Suisse

En vue de son match contre la Suisse, le 14 avril, l'équipe nationale d'Autriche rencontrera aujourd'hui, à Vienne, une sélection de la capitale. Pour ce match, le sélectionneur autrichien Josef Argauer a désigné la formation suivante qui sera certainement celle qui se heurtera à la Suisse : Schmid (Vienna), Koslitzek I (Wacker), Siroboda (Austria), Hanappi (Rapid), Kollmann (Wacker), Barschandt (Wiener S.-C.), Horak (Wiener S.-C.), Hof (Wiener S.-C.), Buzek (Vienna), Koiler (Vienna), Haumer (Wacker). — Remplaçants : le gardien Engelmaier (Vienna), le demi Stotz (Austria) et les avants Dienst (Rapid) et Grohs (Vienna). A noter la rentrée de Gerhard Hanappi, qui était blessé. Hanappi a disputé 58 matches internationaux avec l'Autriche.

EN TROISIÈME LIGUE

N'est-il pas trop tard pour Saint-Blaise ?

Groupe I. — Rappelons les résultats : Noiraigue-Colombier 3-3 ; Saint-Blaise-Couvet 0-0 ; Auvornier-Boudry 1-1 ; Xamax II-Buttes 2-0 ; Comète-Blue Star 0-3. Au repos : Béroche. Des trois équipes de tête de ce groupe, seul Xamax II a obtenu une victoire, aux dépens de Buttes. Si l'on comprend facilement qu'Auvornier ait dû céder un point aux Boudryans, toujours solides, en revanche, le match nul obtenu par Saint-Blaise contre Couvet constitue une grosse surprise. Peut-être que les renforts de Saint-Blaise commencent à s'assimiler et à devenir efficace ; mais ils auront encore beaucoup de travail pour sortir leur équipe d'une position quasi désespérée. Noiraigue, chez lui, n'a pas réussi à se débarrasser de Colombier qui semblait en perte de vitesse, un Colombier qui n'avait encore marqué aucun but dans le second tour. Ainsi, Colombier rejoint Comète qui s'est fait nettement battre, sur son terrain, par Blue Star. Les Verrissans s'éloignent peu à peu de la zone dangereuse.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Groupe I, J, G, N, P. c. pts. Rows include Auvornier, Xamax II, Couvet, Boudry, Comète, Colombier, Noiraigue, Buttes, Blue Stars, Béroche, Saint-Blaise.

Programme du 7 avril : Colombier-Buttes, Blue Star-Noiraigue, Boudry-Saint-Blaise, Xamax II-Couvet ; Comète-Béroche. Au repos : Auvornier.

Comme Auvornier ne joue pas, Xamax II pourrait en profiter pour prendre la tête du classement. Cependant, l'adversaire des banlieusards sera coriace. En effet, Couvet ne tient pas du tout à perdre contact avec le groupe des leaders ; il luttera avec la dernière énergie. Un match nul ferait évidemment l'affaire des gars d'Auvornier. Comète aura de la peine à battre Béroche, à moins d'un sérieux réveil, tandis que Blue Star, chez lui, doit l'emporter sur Noiraigue. Colombier et Buttes, assez irréguliers, possèdent des chances presque égales. La forme du jour décidera. Enfin, Boudry ne fera pas de cadeau à la lanterne rouge Saint-Blaise.

Magnifique succès des juniors du canton

L'équipe cantonale neuchâteloise des juniors disputera la finale de la coupe suisse de sa catégorie. Elle vient de s'octroyer ce droit en battant à Soleure par 4 à 3 la redoutable sélection de ce canton.

Les Neuchâtelois, qui étaient privés de cinq titulaires évoluant avec les seniors, s'alignèrent dans la composition suivante :

Weber ; Auderset, Pellegrini ; T. Tribolet, Cometti, Steudler ; Douste, Tribolet, Gaïlle, Christen, Cuche.

Malgré l'imposante carrure des Soleurois et le but qu'ils concédèrent sur pénalty au début du match, les Neuchâtelois ne se découragèrent pas. A la 10me minute, Gaïlle égalisait. Ils prenaient l'avantage à la 23me minute par Christen. Et deux minutes avant le repos, Weber retenait magnifiquement un nouveau pénalty.

Dès la reprise, Soleure se porta à l'attaque ; il marqua à la 1re minute. Puis le jeu se stabilisa. A la 24me minute, les joueurs locaux portaient la marque à 3 à 2 en leur faveur.

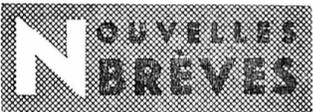
Mais Neuchâtel se reprenait bien et après que l'arbitre eut annulé un but de Gaïlle et que ce même joueur eut tiré un pénalty sur le poteau, L. Tribolet remettait les équipes à égalité à la 34me minute. Et c'est ce même joueur qui marqua peu après le but décisif. Car avant que ne retentisse le coup de sifflet final, Soleure manquait encore un pénalty.

Les deux équipes se félicitent pour le magnifique jeu présenté et leur parfait comportement, malgré l'arbitrage fantaisiste de M. Benati (Lucerne). Neuchâtel a mérité cette victoire grâce à son cran et sa combativité et aura l'honneur de disputer la finale en lever de rideau de la coupe suisse, à Berne, le lundi de Pentecôte, contre la sélection lucernoise qui s'est qualifiée en battant le Tessin par 3-0.

CYCLISME

Sévère sélection pour Paris-Roubaix

Les organisateurs de Paris-Roubaix ont procédé à une sévère sélection pour leur épreuve qui sera disputée dimanche prochain. Ils ont finalement retenu 156 coureurs, répartis en 14 équipes et représentant 9 nations : Belgique, Italie, Hollande, Suisse, Espagne, Grande-Bretagne, Portugal, Luxembourg et France. Parmi les concurrents retenus, on note les Français L. Bobet, Gauthier, Bouvet, Privat, Walkowiak, Anquetil, Darrigade, Hassenforder, Forestier, Robic, Bauvin, Dupont, Barone, les Belges Debruyne, Derycke, van Sleenbergen, Vlaeyen, Brankart Planckaert, Vannitsen, Adriaenssens, van Looy, les Espagnols Ploblet et Bover, les Suisses Koblet, les Italiens Nencini, Messina, Deffilippis, Gontiermo, l'Anglais Robinson, l'Irlandais Elliott, les Portugais Barbosa et da Silva, vainqueur dimanche dernier de Paris-Evreux.



Quelques hockeyeurs canadiens de Suisse sont partis pour l'Angleterre à la fin de la saison, ils participent au championnat britannique professionnels : Bob Dennison (Lausanne) joue avec les Nottingham Panthers ; Ernest Domenico (Chaux-de-Fonds) avec les Paisley Pirates, et Ron Barr (Bâle) et Mike O'Brien (Gottéron, Fribourg) avec les Brighton Tigers.

Au cours du match de football Wilgartschwil - Vorderweidenthal, en Allemagne, les joueurs du premier club ont obtenu cinq pénalités et les ont marqués tous les cinq. Les juniors du match Soleure - Neuchâtel ne peuvent pas en dire autant.

M. René Chesal, secrétaire général de l'Union cycliste internationale, s'est entretenu à Leipzig avec le spécialiste du demi-fond Georges Pallard, au sujet de l'organisation des courses internationales pour amateurs. Le programme établi comporte un critérium d'Europe de poursuite par équipes sur 4 km, et un critérium mondial pour les stayers amateurs.

AU FIL DES ONDES

Un disciple de Flore

Au cours de son émission « Le courrier du cœur », le 19 mars, Maurice Rey a lu une lettre à ses auditeurs. Elle lui vint d'un horticulteur de la Riviera, qui écoute le sage conseiller régulièrement. Ce disciple de Flore s'étonne, en bottant œillet et anémone, « que tant de gens, aujourd'hui, aient des problèmes compliqués à résoudre ». Ce garçon, dans l'odorante compagnie de ses fleurs, n'a pas de problèmes à résoudre ; il le dit, et nous le croyons. Il oublie que ces « problèmes » étaient autrefois des soucis, qu'on regardait, jaugeait et, si possible, matait soi-même. Réussite plus ou moins complète. Aujourd'hui, l'on soumet ses problèmes à des spécialistes : ces habiles gens les examinent et résolvent pour nous, et en public encore... Le fait que des tiers de bon conseil et grande expérience tournent, examinent et analysent les choses, rassure, encourage — et flatte — beaucoup de nos contemporains, qui n'hésitent pas à poser des problèmes d'ordre fort intime, ainsi qu'il est de mode au jour d'aujourd'hui.

Une belle carrière

Depuis la fondation de l'Orchestre romand, il y a de cela bien des lustres, Henri Helaelts a été le chef de pupitre des bassons. Le 20 mars, il a joué avec l'Orchestre symphonique de Londres le « Concerto en si bémol » de Mozart. Quelle aisance, quelle technique limpide, quels sons fermes et amples possède ce musicien ! L'auditeur en est chaque fois émerveillé. L'accompagnement, très souple et bien étoffé, que dirigeait Anthony Collins, était un fort beau cadre à la partition du soliste.

Choix étrange

Il y aura grandes festivités et de toutes sortes, à partir du 9 avril, sur les bords parisiens de la Seine. Il se peut que, le jour où cette présente chronique paraîtra, l'ordre des spectacles aura subi des changements. L'on nous a dit, le 21 mars, qu'il y aurait un défilé des soldats du Premier Empire. Choix qui nous étonne, au fond de notre province ; il y a des faits historiques qu'il serait préférable de laisser dans l'ombre où ils reposent. Entre autres, la fin de ce même Premier Empire (le « Belléophon », Sainte-Hélène, Hudson Lowe...). Les fastes militaires de la France d'autrefois offrent, certes, d'autres motifs de reconstitutions spectaculaires, sans remonter, toutefois, au Camp du Drap d'Or !...

Chanter français

De Paris, et du cabaret des Ambassadeurs, nous avons eu une brillante soirée le 26 mars, consacrée au français « tel qu'on le chante ». Tel, également, que les poètes de langue française peuvent l'écrire. Est-ce parce que le folklore canadien nous est moins familier que le belge, que le français ou le suisse, je ne sais, mais nous avons beaucoup apprécié les chansons de Montréal et ceux, chanteurs et chanteuses, qui vinrent les interpréter pour nous. Dans ces airs originaux, il y a beaucoup de fine malice, de grâce vieillotte, parfois, moins de lan-

gueur (et de fadeur) que dans de nombreux airs du français européen d'aujourd'hui. Se levant, au cours de la soirée, à un véritable ballet verbal, deux introducteurs-bonimenteurs déployèrent leur verve, leurs amusantes calembredaines, à encadrer le plus agréablement du monde les productions des diseurs et des chanteurs.

Francine, Roger, et tant d'autres...

Il nous faut, et bien malgré nous, revenir sur le manque total et déprimant de politesse, de courtoisie, qui caractérise tant de jeunes gens, aujourd'hui, les filles comme les garçons. Lors de l'émission « Aviation et jeunesse », le 27 mars, deux adolescents, Francine et Roger, furent chargés de poser les questions de leurs contemporains aux aînés, mobilisés tout exprès pour leur répondre aimablement. Or, non seulement ces questionneurs ne dirent jamais : « Dites-nous, monsieur », en parlant, mais encore ne dirent pas une seule fois : « Indiquez-nous, s'il vous plaît... ». Et, plus fort que tout, ne remercièrent, ni l'un, ni l'autre, l'informateur infatigable qui satisfait, avec grande bonne grâce, leur curiosité !

C'est formidable (littéralement) et attristant. Car, à de nombreuses reprises, nous avons pu faire une remarque semblable, devant nos micros. Ce jour-là, l'on percevait quelque compréhensible agacement dans la voix de celui qui, si aimablement, renseignait ces collégiens ; il était sans doute — comme nous — démonté par l'aplomb et le ton « m'a-tu vu » de ses questionneurs.

Le choc des idées

L'on en a peur, en général, chez nous, et singulièrement, à la radio. L'on veut bien des interlocuteurs, des « exposants » d'idées, mais pas des contradictoires, des gens qui, peut-être, pourraient ruer dans les brancards, et, probablement, s'écarter des sentiers battus et des terrains de la mentalité générale. Il faut, en effet, souligner, au 26 mars, le « forum » de Radio-Lausanne. Roger Nordmann est créateur ; il a fait parler là des critiques et non des alliés, et ils lui ont dit que ses troupes ne sont pas des troupes de « choc », lors de telles émissions. La place me manque, ici, pour parler de ce très intéressant quart d'heure ; j'y reviendrai probablement.

La mer vient à nous

Pour être un peu tardive, l'émission « Marchands d'images », de M. et P. Boulanger, est sans doute attendue, appréciée de tous les sans-filistes épris de spirituels et émouvants rapprochements entre un grand sujet et ceux qui l'ont su célébrer, en prose, en vers, en musique. Ainsi, en effet, précèdent ces jeunes présentateurs. Le 31 mars, la mer était à l'honneur : sujet vaste, s'il en est ! Excellente sélection poétique, extraits choisis avec goût et pertinence, et enrobés qu'ils furent de musique des vieux ports : harmonica, accordéon, guitare s'attardant aux bons endroits, chanteurs de belle qualité. Félicitations. LE PERE SORELL.

PETITE CHRONIQUE DE LA T. V.

Ouvrez l'œil et le bon...

La construction des émetteurs du Saentis et du Tessin

En vertu des décisions prises, trois nouveaux émetteurs doivent entrer en activité avant la fin de la période expérimentale, soit au 31 décembre 1957. Il s'agit des émetteurs du Saentis, du Monte-Ceneri et du San-Salvatore. L'émetteur du Saentis, le plus haut d'Europe, à 2500 mètres d'altitude, sera vraisemblablement mis en service au mois d'octobre. Retardé l'année dernière par une très longue période de mauvais temps, les travaux sont activement poussés. Il ne faut pas oublier que l'émetteur représente en l'occurrence un bâtiment de 5 étages, de plus de 15 mètres de hauteur, dont trois étages sont sous le roc. Actuellement, après le bétonnage, on aménage les diverses installations internes (câbles, salle blindée pour les liaisons hertziennes, galerie d'accès à la « fenêtre » — obturée par une grande plaque de plexiglas — qui abrite les antennes). Les services techniques établissent un programme pour les ultimes aménagements. L'émetteur proprement dit, livré au mois d'août et transporté au début de septembre, pourra être essayé, toutes conditions réunies, et mis en service dans le courant du mois d'octobre.

Au Tessin, l'émetteur du Monte-Ceneri (Sopra-Ceneri, pour les régions de Bellinzona et de Locarno) pourra entrer en service au mois de novembre. L'émetteur du San-Salvatore (régions de Lugano, de Mendrisio et de Chiasso) ne pourra être achevé qu'ultérieurement, à cause des divers problèmes que pose l'achèvement du matériel sur place.

Paris par-ci, Paris par-là

Pour la saison d'été, on prévoit une série d'émissions comprenant des documentaires et des variétés, filmés pour les besoins de la T.V., et qui seront groupés sous le titre : « Paris par-ci, Paris par-là ».

Une opinion française sur le vote du 3 mars

Dans « Radio Télévision 57 », Jean Thévenot commente — sous le titre « Un non qui ouvre une aventure » — les résultats du scrutin du 3 mars dernier. Parlant de la situation des cantons romands et du Tessin, il écrit : « Qu'il s'agisse de recettes publicitaires ou de revenus de la taxe, aucune de ces deux régions ne dispose de la base géographique et démographique nécessaire à une exploitation même modeste. Devront-elles alors se contenter de recevoir une T.V. commerciale allemande en langue allemande ou, dans leurs langues respectives, la télévision française et la télévision italienne ? Cette dernière hypothèse serait certes très flatteuse pour nous, mais on comprend qu'elle ne satisfasse pas nos voisins et qu'ils se considèrent comme gravement lésés par ce vote. La Suisse, si calme et si sage, vient d'entrer dans la voie de l'incertitude. »

CARNET DU JOUR

- Musée d'ethnographie : 20 h. 15, Danses en Indonésie. CINEMAS : Cinéac : 14 h. 30 - 22 h. 30, Féerie brésilienne. Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le roi et moi. Palace : 15 h., Le crime était presque parfait. Arcades : 15 h. et 20 h. 30, La mariée est trop belle. Rez : 15 h. et 20 h. 15, La vengeance de Scarface. Studio : 15 h. et 20 h. 30, L'homme aux clés d'or. PHARMACIE D'OFFICE : Pharmacie coopérative, Grand-Rue 6.

Demain : ÉCONOMIE RADIO

Mercredi SOTTENS ET TELEDIFFUSION 7 h., Alla marcia. 7.15, Inform. 7.20, sourire aux lèvres. 8 h., L'Université radio-phonique internationale. 9 h., piano. 9.15, émission radiocolaire. 9.45, les animaux dans la musique. 10.10, reprise de l'émission radiocolaire. 10.45, Suite No. 1, de Tchaïkovsky. 11 h., émission d'ensemble « Oberon », opéra romantique, de C. M. von Weber (3). 11.30, violoncelle et piano. 11.40, refrains et chansons modernes. 12 h., au carillon de midi, avec Le rail, la route, les ailes. 12.45, Inform. 12.55, l'Orchestre Joe Loss. 13 h., le catalogue des nouveautés. 13.20, airs célèbres de Verdi. 13.45, duo pianistique. 16 h., voulez-vous danser ? 16.25, le rideau s'entrouvre sur... 16.55, le dialogue des enfants sages. 17 h., jeunes virtuoses. 17.30, l'heure des enfants. 18 h., chœur. 18.05, nouvelles du monde chrétien. 18.20, jazz à la carte. 18.50, micro-partout. 19.15, Inform. 19.25, env. importants du monde. 19.45, le piano qui chante. 20 h., questionnez, on vous répondra. 20.20, le piano qui chante. 20.30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. Direction : Ernest Ansermet. Radiocollage chrétien. Ferras. Violoniste. Œuvres : Wagner, Alban Berg, Schubert. 22.30, Inform. 22.35, les Nations Unies vous parlent. 22.40, le magazine des beaux-arts. 23 h., petit concert nocturne. BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION 6.15, Inform. 6.20, variétés musicales. 6.45, gymnastique. 7 h., Inform. 7.05, musique populaire. 7.20, quelques propos. 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h., concert populaire. 12.30, Inform. 12.40, orchestre récréatif bâlois. 13.25, Imprevu. 13.35, duos. 14 h., reportage. 16 h., Lecture. 16.30, Andante varié de Haydn. 16.45, la chanson interprétée. 17.05, chœurs d'enfants. 17.30, pour les enfants. 18.05, Aus Zeit und Welt, programme selon annonce et reportage. 19.20, communiqués. 19.30, Inform. écho du temps. 20 h., Orchestre Erwin Lehn. 20.35, « Schule für Eheglück », feuilleton. 21.05, danses inconnues de J. Strauss. 21.30, J. Brahms, homme et artiste. 22.15, Inform. 22.20, fantaisie musicale. TELEVISION 16.25, Eurovision : Amsterdam, match de football Hollande-Allemagne. 20.20, téléjournal. 20.45, « Les joueurs », pièce de Gogol. 21.40, Miklos Schwalb, pianiste. 21.55, Inform. Emetteur de Zurich : 16.25, Eurovision : Amsterdam. 20.30, téléjournal. 20.45, Treffpunkt Fernsehen. 21 h., « Vom Tode », pièce de Strindberg. 21.30, la vie et l'œuvre de Strindberg. 21.45, dernière heure et téléjournal.

MOTS-CROISÉS

Problème No 405

Crossword grid with numbers 1-10 and letters.

HORIZONTELEMENT

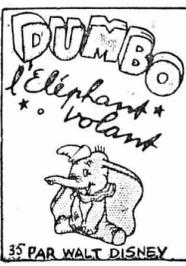
- 1. On porte son nom. — Pour faire un zanzi. 2. Grand chasseur que tua une grande chasseresse. — Le premier venu. 3. Où se retira Achille. — Appel à un combat singulier. 4. Assemble avec un fil. — Monnaie japonaise. 5. Où les gaules attendent les perches. 6. Tuméfactions de la peau. 7. Sa figure change plus souvent que sa forme. — Pénétra. 8. Patronne des tailleurs. — Motif à variations. 9. Golfe de l'océan Indien. — Réduire en petites parcelles. 10. Sans bavures. — Son port est remarquable.

VERTICALEMENT

- 1. Pouri, il est encore mangeable. — Petit ustensile de cuisine. 2. Son fruit fournit le cachou. — Mouton de mer. 3. Chanteur de charme populaire. — Ancienne monnaie d'or. 4. Gens sans titre. — Préposition. 5. Prénom masculin. 6. Etourdisseur. 7. Préfixe. — Langue de terre. 8. Accident. — Monnaie de compte portugaise. 9. Salle réservée des grandes bibliothèques. — Habitants. 10. Filets de pêche. — Point de départ d'une chronologie.

Solution du problème No 404

Solution crossword grid with letters.



THIMOTHÉE LEUR JETTE UN REGARD EN COULISSE. IL LES TIENT MAINTENANT LES CORBEAUX VONT LUI DIRE COMMENT DUMBO A PU VOLER. ET PEUT-ÊTRE LUI DONNERONT-ILS DES LEÇONS DE FAÇON À CE QU'IL DEVIENNE VRAIMENT UN ÉLÉPHANT VOLANT.

MAIS POURQUOI NE LE DISEZ-VOUS PAS TOUT DE SUITE NATURELLEMENT QUE NOUS C'EST À NOUS LUI À PRENDRE À VRAI VOUS LE JUREZ ?

IL A DÙ VOLER SUR CET ARBRE PENDANT QU'IL DORMAIT JE PARIE QU'IL L'A FAIT GRÂCE À SES GRANDES OREILLES DONNEZ-LUI LA CONFIA- NCE. ELLE EST MAGIQUE NOUS EN DONNONS À NOS PETITS ENFANTS. CONFIA- NCE. DONNE

FIESTA LE BON VIN D'ESPAGNE, DIGNE DE TOUTES LES TABLES, À LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES **1.90** CHEZ VOTRE ÉPICIER

12912-30023
Jolie chaussure pour fillettes en Box brun clair ou rouge avec semelle de caoutchouc
Gr. 27-29 17.90
30-34 19.90
35-38 22.90

17.90

12922-50029
Charmant modèle en Box rouge avec légère semelle de caoutchouc
Gr. 27-29 17.50
30-34 18.90
35-38 23.90

17.50

12212-57735
Modèle-sport pour fillettes en Box-Kroko rouge
Gr. 27-29 19.90
30-34 21.90
35-38 23.90

19.90

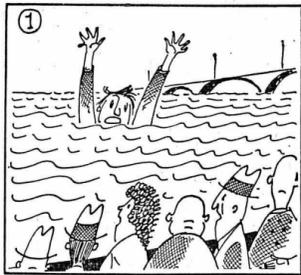
Bata

Usines à Moehlin (Argovie)

Voici le printemps!

Ravissants souliers de fillettes, fines et légères, de coupe et de lignes qui correspondent aux tendances de la mode actuelle

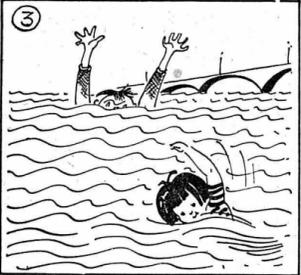
Nagolet sauveur



① Quand il arrive un accident, les badauds sont vite sur place; chacun veut être au premier rang, mais d'agir aucun n'a l'audace.



② Par bonheur pour le malheureux qu'on entend crier de la rive, Nagolet, l'enfant courageux, pour lui porter secours arrive.



③ Sans un instant d'hésitation il plonge et nage et sauve l'homme, faisant ainsi la bonne action que chacun devrait faire, en somme.



④ Car il est brave et décidé, bon pour les sports et fort en classe, vaillant, toujours prêt à aider... Banago le rend efficace!

BANAGO
Base solide pour la vie
L'aliment diététique fortifiant pour petits et grands
Fr. 1.90 les 250 gr.



Nos filets de poisson danois, frais comme à la pêche et congelés, ne coûtent que Fr. -.40 à -.55 par personne. Dorsch NORDA Fr.1.20 le paquet. Flétan NORDA Fr.1.60. C'est du pur filet! En vente dans les boucheries **Bell**

AU CORSET D'OR
Rose-Guyot Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec réglage dep. 25.45
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

TAPIS
grand milieu, état de neuf. Prix intéressant. — Tél. 5 34 69.

Meubles Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel, comparez prix et qualité. Facilités.

A vendre pour cause de transformation
fourneau
«Sarina» avec boiler, le tout en bon état. Adresser offres écrites à CF 1572 au bureau de la Feuille d'avis.

Double-couche
Divan-lit
Duvets
Jetés de divan
Maison E. NOTTER tapissier. Magasin d'exposition PARCS 54. En cas d'absence, s'adresser Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

Très avantageux
Viande hachée fraîche
Fr. -.55 les 100 gr.
BOUCHERIE CHARCUTERIE
Leuenerberger
Trésor, tél. 5 21 20

A vendre 400 à 450
PLAQUES D'ÉTERNIT
(30x40 cm.) pour couverture de chalet, hangar, garage, etc. Tél. 5 26 22.

Garcin CHÂPELIER
Chapeaux imperméables depuis Fr. 21.—
Seyon 14

A vendre
machine à écrire
portative «Royal», revêtue, 180 fr. comptant. — Adresser offres écrites à H. I. 1530 au bureau de la Feuille d'avis.

LE LEADER DE LA MODE



Notre choix en

MANTEAUX DE FEUTRE

imprégné est grandiose

Faites-vous présenter nos derniers modèles haute nouveauté. Leurs coupes impeccables et les teintes mode très lumineuses vous plairont certainement

89.-

Tailles 36 à 44

69.-

Faites confiance



Pour vos toilettes printanières

Neuchâtel — Faubourg du Lac 2

Sourds!

Avec les appareils acoustiques modernes, des résultats positifs sont obtenus. Discrétion, haute puissance et excellente tonalité sont les indices de nos modèles de différentes marques. La question principale

lunettes acoustiques ou appareil acoustique ne peut être décidée qu'en collaboration avec le spécialiste expérimenté. Il s'agit sans exception d'appareils tout-transistor. Accumulateurs miniatures rechargeables au lieu de piles. NOS LUNETTES ACOUSTIQUES sont adaptables d'une manière irréprochable au point de vue acoustique et optique. Elles possèdent des branches étroites et une face élégante. NOS PETITS APPAREILS ACOUSTIQUES jouissent d'une renommée mondiale par suite de leur fonctionnement impeccable, leur réalisation extraordinaire et leur exécution soignée. NOS PRIX sont extrêmement avantageux. Essayez les appareils sans obligation lors de notre

Démonstration à Neuchâtel

vendredi 5 avril 1957, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30

chez **Reymond et Comminot, optique**
Rue de l'Hôpital 17, Tél. (038) 5 18 91

Nous vous conseillerons aimablement, sans être importuns et avec une objectivité sérieuse. Si vous avez un empêchement, nous vous enverrons volontiers des prospectus.

Micro-Electric S. A., Lausanne
2, place Saint-François
Tél. (021) 22 56 65
Zurich - Bâle - Berne - Saint-Gall

BELLE MACULATURE À VENDRE
S'adresser au bureau du journal.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
AMOUR PASSE GLOIRE
par 28
la baronne Orczy et Louis d'Arvers

La voix dure et tranchante de Mary Tudor semblait à Ursula devoir porter jusqu'aux confins du palais. Elle jeta un véritable regard d'angoisse vers le petit salon où elle avait vu disparaître Vessex, sûre, maintenant, qu'il avait entendu son nom.
L'ambassadeur d'Espagne, qui n'avait pas quitté des yeux le clair et franc visage de la jeune fille, surprit son regard et l'inquiétude qu'il contenait.
«Vessex est caché là», pensa-t-il.
Et, tandis qu'Ursula s'efforçait, à l'aide de toute sa dignité, de soutenir le regard méprisant de la reine et le regard navré de sa chère vieille duchesse, Son Excellence, indifférent en apparence, s'approcha de la porte que le regard de la jeune fille venait de lui désigner; il la ferma doucement, et mit la clé dans sa poche.
— Je demande l'indulgence de Votre Majesté pour cette enfant, di-

sait la duchesse de Lincoln; elle ne pensait à rien de mal, j'en jurerais, elle va retourner à sa chambre, confuse et repentante, d'avoir encouru la désapprobation de Votre Majesté...
— Vraiment, interrompit sévèrement la reine, le repentir semble loin des pensées de lady Ursula et sa conduite de ce soir n'est pas la simple étourderie d'un moment...
— Votre Majesté... protesta la duchesse, pendant qu'Ursula relevait la tête pour un fier démenti.
— La rumeur nous est déjà venue, poursuivit la reine, implacable, des étranges vagabondages d'une de nos demoiselles d'honneur, errant le soir, déguisée, autour du palais. Et, la jeune fille qui a été si loin dans l'oubli de son rang et du soin de son honneur, n'est autre que lady Ursula Glynde!
Le même furtif regard d'incommensurable angoisse courut vers la petite porte close.
Décidément, Vessex est bien derrière cette porte, conclut Moreno, intérieurement ravi... et, comme elle tremble chaque fois que son nom est prononcé, il doit l'aimer sans savoir qui elle est.
Une série de pensées et d'observations, coordonnées ensemble avec parfaite connaissance de l'humanité, avait amené, tout naturellement, Son Excellence à la découverte de la vérité... Mary Tudor, pendant ce temps, aveuglée par sa jalousie de femme laide et âgée devant une

belle et triomphante rivale, n'avait songé qu'à la blesser et à l'humilier.
— La rumeur, puisque rumeur il y a, est fautive, Votre Majesté, dit fièrement Ursula.
— En vérité! N'avez-vous pas, il y a quelques jours, quitté le palais, accompagnée seulement d'une de vos compagnes, faible et sans volonté, Marguerite Cobham?...
— Oui, Votre Majesté, je...
— ... Pour visiter, déguisée ou masquée, que sais-je! quelques vulgaires réjouissances publiques, une foire paysanne, m'a-t-on dit. Vous ne niez plus, il me semble?
— Je ne le nie pas, Votre Majesté, car je n'ai rien fait de mal.
— Rien fait de mal! En vérité, entendez-vous cette jeune fille! Pas mal de vagabonder au milieu d'une foire qui est le rendez-vous renommé de toutes nos filles de cuisine, de toutes les maritornes en bonne fortune!... et d'y rencontrer certains gentilshommes de notre cour.
— Le marquis de Suarez a osé!...
— On peut tout oser, mademoiselle, avec une jeune fille qui oublie à ce point le respect de soi-même. Mais brisons là...
Pourtant, et dans votre intérêt, retenez bien ceci: le marquis est capricieux et volage... il a tous les défauts de sa race — j'en demande pardon à Son Excellence, fit-elle, — et je vous engage à cesser, dès maintenant, des relations qui ne sauraient avoir pour vous une issue honorable.

— Votre Majesté, bégaya la jeune fille...
— Silence, mademoiselle!
Ursula était pourpre de honte et restait sans voix sous l'outrage... elle oubliait tout en ce moment, même la présence de celui qu'elle aimait... elle aurait voulu se défendre... oh! se défendre avant tout! de l'odieuse accusation...
Mais la reine était trop aveuglée par sa fureur jalouse, et d'ailleurs trop persuadée qu'elle avait dit la vérité pour remarquer la légitime et fière révolte de la jeune fille. Elle ne permit point qu'elle parlât et sortit, sans un regard... heureuse au fond d'elle-même, de la sentir humiliée, tête basse et souffletée de mépris devant tout.
Sans voir les larmes de honte imméritée qui tombaient lourdement sur ce pauvre visage contracté par la souffrance, Sa Majesté continua sa route, ne regrettant qu'une chose, c'est que Vessex ne fût pas là!
Chancelante, le cœur suffoqué, Ursula remontait les marches si joyeusement descendues quelques minutes auparavant, et se répétait la torturante question: «A-t-il entendu, et s'il a entendu, que pense-t-il?»
— Duchesse, disait Mary Tudor en s'éloignant, je vous prie d'exercer, à l'avenir, une plus stricte surveillance sur les jeunes filles qui vous sont confiées; la conduite de lady Glynde nous couvre de honte en présence des ambassadeurs étrangers.
Ursula subit cette dernière flèche

avec toute l'amertume de son impuissante révolte.
— Vraiment, Votre Majesté prend trop au sérieux cet enfantillage, répondit Son Excellence, s'interposant entre la reine et l'infortunée Lincoln, vous avez daigné nommer, à l'instant, le marquis de Suarez, permettez-moi de vous assurer qu'il est trop fier des faveurs de lady Ursula Glynde, pour juger défavorablement quoi que ce soit en Angleterre.
La duchesse de Lincoln, absolument indignée, voulut protester et n'en eut pas l'audace; elle pensa qu'elle aimerait voir Son Excellence pendu haut et court... et, dans son cœur maternel, décida qu'elle défendrait Ursula chaque fois que la reine lui permettrait de parler et que les misérables imputations de l'Espagnol ne resteraient pas longtemps, grâce à elle, sur l'innocente enfant qu'elle aimait si tendrement.
Mais à l'allusion, faite par Son Excellence, de relations intimes existant entre Ursula et Don Miguel, la figure de Mary Tudor s'était épanouie. Malgré sa jalousie, elle n'aurait pas permis qu'une enfant innocente subit, injustement, une souillure; elle croyait vraiment qu'Ursula n'était pas assurée, plus encore, la confirmation de l'Espagnol lui était précieuse, et, pour la première fois de la journée, elle l'honorait d'un sourire aimable.
— Comme le remarque fort justement Votre Excellence, dit-elle, la chose, en elle-même, n'est peut-être pas très grave encore, mais dans

l'intérêt des jeunes filles qui figurent à notre cour, nous devons nous montrer sévère et ne pas permettre même le soupçon!
— Duchesse, nous reparlerons demain de ce sujet. Mylord, nous vous souhaitons une bonne nuit.
Elle fit quelques pas, mais sa curiosité triompha de la haute réserve qui lui était habituelle.
— Est-ce le dernier soir que Votre Excellence passe à notre cour? interrogea-t-elle.
— Je ne le pense pas, Votre Majesté, l'espère y rester de nombreux jours encore.
— L'écheveau est encore embrouillé, mylord.
— Il se débrouillera.
— Quand?
— «Quien sabe?» répliqua-t-il, peut-être ce soir...
— Ce soir?
Son violent désir de savoir l'avait amenée à un véritable oubli de sa dignité; elle se reprit presque aussitôt. Aussi bien en savait-elle assez. L'envoyé de Philippe II avait un air de satisfaction, voire de triomphe; évidemment, il ne pensait pas être renvoyé en disgrâce auprès d'un maître qui pourrait lui reprocher de n'avoir pas réussi dans la mission qu'il lui avait confiée. En conséquence, il pensait rester à la cour, et, s'il avait cette pensée, c'est qu'il avait réussi à séparer Vessex et lady Ursula Glynde.

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le problème de l'épargne est préoccupant

De récentes assemblées d'actionnaires ont offert aux présidents et directeurs généraux des principales banques suisses l'occasion d'aborder ouvertement divers problèmes qui méritent aujourd'hui de préoccuper de larges milieux. Tout d'abord, celui de l'épargne. En dépit d'une activité économique toujours plus intense et d'une augmentation constante de la population de notre pays, l'épargne n'augmente pas aussi rapidement qu'on pourrait le souhaiter.

M. Richner, président du conseil d'administration de l'Union de Banques suisses, pense que cette évolution est due au développement extraordinaire des assurances privées et collectives de notre pays. Ces institutions, a-t-il dit, drainent une grande partie de l'épargne traditionnelle. Elles pratiquent une politique très différente de celle des particuliers, car elles s'intéressent surtout aux fonds d'Etat et aux emprunts d'autres corporations de droit public. Ce qui prive les banques d'une partie des capitaux dont elles auraient besoin pour remplir leur rôle économique qui consiste à « fabriquer des crédits ».

Par ailleurs, la législation fiscale agit dans le même sens et entrave aussi dans une large mesure la formation de l'épargne traditionnelle. Pour cette raison, de larges bénéfices sont investis de manière plus ou moins raisonnable.

traité un autre problème qui commence à préoccuper aussi nos milieux financiers : celui de la construction de nos futures usines électriques pour lesquelles il faut trouver une somme de trois milliards de francs jusqu'en 1962. Nos banques éprouvent là aussi certaines difficultés. M. Gampfer s'est demandé à ce propos s'il ne conviendrait pas d'offrir au public la possibilité d'acquiescer des actions qui lui permettraient de mieux participer à de telles entreprises. Il faudrait, a-t-il dit, donner suite aux désirs légitimes des partenaires-actionnaires qui voudraient que les consommateurs de courant électrique puissent contrôler les entreprises. Les actions privilégiées devraient être limitées à un certain nombre, ou l'on pourrait munir les actions ordinaires d'un droit de vote plural : « La vente d'actions privilégiées (celle devant être faite dans des proportions raisonnables par rapport aux actions ordinaires et aux obligations) serait sans doute de nature à encourager les épargnants à s'intéresser à l'utilisation de nos forces hydrauliques et à faciliter le financement de nos nombreux projets de nouvelles usines d'électricité ».

Mentionnons à ce propos l'exemple donné par une grande entreprise de Zoug qui vient, récemment, de procéder pour la première fois en Suisse à l'émission d'obligations appelées « Convertible Bonds » qui peuvent être échangées plus tard contre des actions. Il sera intéressant de voir dans quelle mesure cet exemple fera école dans notre pays où il semble répondre, désormais, à une nécessité.

La construction des usines électriques se heurte à des difficultés

M. Gampfer, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, a

D'après le bureau fédéral de statistique Les charges fiscales en Suisse

BERNE, 2. — Le bureau fédéral de statistique vient de publier le 291me fascicule des statistiques de la Suisse qui concerne la charge fiscale en Suisse en 1956 élaborée par l'administration fédérale des contributions.

Une personne seule paie en impôts communaux et cantonaux pour une somme de 10.000 fr. de produit du travail les montants suivants (entre parenthèses les mêmes impôts pour une famille avec deux enfants) dans les localités suivantes : Berne 918 (687), Genève 740 (279), Lausanne 825 (462), Neuchâtel 734 (521), Fribourg 931 (676), Sion 580 (491), Zurich 701 (416), Bâle 443 (253), Coire 1163 (879).

Pour une fortune de 20.000 fr. avec un rendement de 600 fr., les impôts cantonaux et communaux en francs à payer pour le combinaison de la fortune, du rendement de la fortune et du produit du travail sont les suivants pour un montant de 10.600 fr. : Berne 1090, Genève 550, Lausanne 807, Neuchâtel 810, Fribourg 1024, Sion 935, Zurich 688, Bâle 460, Coire 1179.

Une société anonyme dont le capital et les réserves s'élèvent à 100.000 fr. a à payer comme impôts communaux et cantonaux, sur un bénéfice net de 10.000 fr., les sommes suivantes : Berne 2502, Ge-

néve 1339, Lausanne 1220, Neuchâtel 2258, Fribourg 1994, Sion 1680, Zurich 1580, Bâle 1569, Coire 1258.

En ce qui concerne la charge provenant des impôts sur les successions, le montant à payer pour une part héréditaire de 20.000 fr. des frères et sœurs est le suivant : Berne 1500, Genève 2798, Lausanne 1296, Neuchâtel 1440, Fribourg 900, Sion (pas d'impôt sur les successions en Valais), Zurich 1230, Bâle 1482, Coire (pas d'impôt sur les successions aux Grisons).

Communiqués

Chez les Amis-gymnastes

Comme chaque année cette société terminera la saison théâtrale en présentant au Casino de la Rotonde sa grande soirée de variétés qui aura lieu samedi 6 avril. Ce spectacle plein de galeté, de fantaisie et d'originalité attirera de nouveau la grande foule et donnera un aperçu des vacances futures avec « Vive les vacances ».

Un grand bal terminera dignement cette manifestation.

LA VILLE

Concours du Cercle sténographique, système unifié Stolze-Schrey

Le 16 mars, le Cercle sténographique Stolze-Schrey, système unifié, Neuchâtel, sous-section de la Société suisse des concourants, a organisé son principal concours annuel de sténographie dans le bâtiment de l'Ecole supérieure de commerce. Ce concours a remporté un succès éclatant : 60 sténographes s'y sont mesurés. Le jury a pu délivrer les diplômes suivants :

ALLEMAND

Hors concours : Ewald Gassner, 200 syllabes, Ernst Höhener, 170 s.; Heidi Leu, Helen Kuhn, André Degoumois, Anita Gaede, 160; Bruno Koller, Agnes Grünvogel, Irma Fuchs, 150; Käthe Schwindler, Annemarie Haller, Marion Sauter, Maria Broger, Ursula Stettler, Vreni Häusel, Werner Pletscher, Thérèse Sommer, Anni Niederer, 140; Erna Altmann, Elisabeth Martz, Theodor Aeberhard, Mirta Stutz, Lotti Moosmann, 130; Liliane Zimmermann, Magdalena Meyer, Gisela Brennecke, Jacques Schuler, 120; Alice Maurer, Ursula Inthorn, Remo Saladin, Heidi Löschner, Heidi Heyer, Sonja Schild, Gisela Müller, 110; Ruth Münch, Verena Schindler, Alice Antonietti, Erika Gerber, Annelise Fuchs, 100; Susanne Rüedi, Ulrich Eugster, Madlene Rüedi, Martin Brühlmann, 90; Susanne Weber, Doris Frey, Franziska Bloch, Janette Hüppi, Regula Frey, Gerda Scherrer, Regina Camp, Roswitha Rosknecht, Silvia Strett, Margrit Glaus, 70; Elisabeth Schurringer, Marie-Rose Stadlin, Christy Gerber, 60.

FRANÇAIS

Hors concours : Ewald Gassner, 180 syllabes, André Degoumois, 160; Agnès Grünvogel, Heidi Leu, 140; Ernst Höhener, Erna Altmann, 130; Waltraud Häussler, Margarete Schuller, 120; Helen Kuhn, Elisabeth Martz, Thérèse Sommer, Vreni Häusel, Käthe Schwindler, Liliane Zimmermann, Marion Sauter, Annemarie Haller, 110; Alice Maurer, 100; Werner Pletscher, 90; Magdalena Meyer, Hanni Stettler, Irma Fuchs, 80; Anni Niederer 70; Mirta Stutz, 60.

ANGLAIS

Hors concours : Ewald Gassner, Agnès Grünvogel, 100 syllabes.

ITALIEN

Hors concours : Ewald Gassner, 70 syllabes.

VIGNOBLE

A l'« Amicale » de la Côte

(sp) L'« Amicale des arts » de la Côte a tenu vendredi sa séance annuelle sous la présidence de M. Gérald Vaucher.

M. Jean-François Egli, caissier, donna lecture des comptes 1956 qui signalent un bénéfice d'exercice de 434 fr. 70. La fortune de la société s'élève à 2019 fr. 75.

Le nombre des sociétaires est actuellement de 110. Le vice-président, M. Marcel Ruitl, et le secrétaire, M. André Vulliet.

PESEUX A la Prévoyance

(sp) Le 28 mars a eu lieu, à la Maison de commune, l'assemblée générale annuelle de la Société de Prévoyance. Le président, M. Georges Bastardoz, signala dans son rapport de gestion que la société a augmenté de 21 membres en 1956 et qu'elle comptait au 31 décembre 454 membres.

Les recettes s'élèvent à 32.377 fr. 45 et les dépenses à 28.575 fr. 30.

M. André Grandjean exposa la situation générale de la société cantonale et donna des renseignements très vivants sur l'avenir de la « Prévoyance ».

Le comité fut réélu dans sa totalité à l'exception de M. Georges Bastardoz, qui a quitté la localité et est remplacé par Mme Arnold Steiner-Amstutz.

L'assemblée se termina par une intéressante conférence de M. Jean-Paul Benoit, membre du comité neuchâtelois d'aviation, sur le « Développement récent de l'aviation ».

AUVERNIER Vente annuelle

(c) Par un temps printanier, notre vente annuelle, au collège, du samedi 30 mars, a eu un grand succès. Dès son ouverture, à 13 heures, les attractions pour grands et petits se suivirent jusqu'aux productions enfantines qui animèrent l'heure du thé.

Un public nombreux fit bonne figure à tous les comptoirs bien fournis, grâce à la générosité de toute la population et des femmes de la couture.

A 19 heures, le souper-famille réunit 140 couverts. La soirée de variété fut chacun par les groupements paroissiaux; chacun y mit du sien et aida l'animateur principal dans son effort.

Le Chœur mixte, sous la direction de M. Schneider, pasteur retraité, exécuta quatre chœurs qui furent très applaudis.

L'orchestre nègre et la petite pièce « Un difficile » soulevèrent des rires prolongés et des raps.

Cette belle soirée laissa une recette brute de 3500 fr.

COLOMBIER Les élèves exposent

(c) Samedi et dimanche, une exposition de travaux d'élèves a été organisée au collège. Un nombreux public est venu la visiter, manifestant ainsi son intérêt pour tout le travail qui se fait à l'école.

Les dessins, les travaux de couture et les travaux manuels présentés avec goût donnaient au visiteur un tableau panoramique complet des efforts accomplis pendant une année par le corps enseignant et les élèves.

Cette exposition nous est apparue comme l'une des meilleures — et ce n'est la meilleure occasion de contact entre la famille et l'école.

SAINT-AUBIN Soirée du Chœur mixte de la Béroche

(c) Le Chœur mixte de la Béroche, sous l'expertise direction de M. Ch. A. Huguenin, de Neuchâtel, présentait samedi soir son concert annuel placé sous le signe de la glorification des travaux de la vigne.

Sept chants tirés de la partition de la Fête des vigneronnes de 1955, par Carlo Hemmerling et Géo Blanc, composaient le programme musical de cette soirée.

Un texte de liaison dû à la plume de M. Maumary, de Boudry, et dit de façon parfaite par M. Sunier, de Chez-le-Bart, donnait à l'ensemble une bonne cohésion.

Sous la baguette énergique de son chef, le Chœur mixte, accompagné au piano par M. Schenk, de Dombresson, sut donner des divers morceaux présentés une interprétation qui entraîna les applaudissements de l'auditoire.

En complément de programme, le Chœur mixte fit passer sur l'écran un film en couleurs de la Fête des vigneronnes, qui restitua la somptuosité de cette manifestation.

GRANDSON

Inauguration d'un drapeau

(c) Le chœur d'hommes « L'Espérance » a inauguré dimanche après-midi son nouveau drapeau, en présence d'un nombreux public. La « Lyre » d'Yverdon a chanté les membres du chœur grandsonnois et le Corps de musique a joué un morceau fort apprécié. Le chœur mixte des Tulleries était également de la fête. Le président de « L'Espérance » et M. Dépraz, pasteur, ont prononcé des allocutions de circonstance. Un cortège s'est ensuite formé, qui a déambulé jusqu'à la grande salle, où la fête s'est poursuivie.

CHEVROUX Des brochets périssent

(c) La dérive rapide du lac, ces jours derniers, compromettait sérieusement la nouvelle génération de brochets. Profitant de la hauteur des eaux les brochets étaient venus nombreux déposer leurs œufs dans des endroits qui sont maintenant à sec.

Les jeunes poissons qui vivent encore prisonniers dans des mares, sont victimes des oiseaux qui s'acharnent sur cette pâture.

PAZZ-VULLY Soirée du groupe du costume

(c) Le groupe du costume du Vully avait organisé sa soirée annuelle samedi dernier, dans la grande salle de l'Écu, à Praz. Le nombreux public qui a répondu à l'invitation de ce sympathique groupement fut récompensé au-delà de toute attente en ayant le privilège de passer deux heures en compagnie de M. Hermann Geiger, notre pilote des glaciers.

Après la projection d'une bande documentaire sur les réalisations de ce pionnier du vol en haute montagne, le groupe de costume exécuta plusieurs chœurs populaires sous l'expertise direction de M. W. Mühlbacher.

Puis M. Geiger, le plus simplement du monde, raconta comment il avait passé cette journée de samedi : travail ordinaire de 6 h. 30 à midi, puis l'après-midi, à la suite d'un coup de téléphone de Zermatt, action de sauvetage au secours de six touristes municiens en détresse au Breithorn dont un blessé et deux cadavres ont été ramenés à Sion. L'orateur n'a pas dit comment il avait fait pour se trouver à Praz à 20 h. 30 après 3 heures de vol, mais les organisateurs garderont le souvenir de longues minutes d'appréhension.

Puis, dans un film en couleurs de toute beauté, nous avons vu voir les membres de la garde aérienne suisse de sauvetage à l'entraînement, et en fin de soirée des glaciers et ses collaborateurs dans leur travail journalier de transport de vivres et de matériaux pour les cabanes du C.A.S., de fourrage pour les moutons, bouquets et chamols, en hiver, avec avertissement et décollage sur des pistes en miniature, le tout dans le décor majestueux et unique de nos Alpes, du lever au coucher du soleil, avec un morceau de cor des Alpes comme point final. Ces films, commentés par M. Geiger, nous ont permis de découvrir très fin observateur et parfait connaisseur de la faune et de la flore alpines.

Homme prudent malgré les apparences, Hermann Geiger sait mesurer le risque et ne prend l'air qu'à coup sûr, sachant bien qu'en cas d'erreur ou de panne ce serait non pas l'accident, mais la catastrophe.

BIENNE Recours rejeté

(c) Le Conseil d'Etat a rejeté le recours formé contre la décision du Conseil de ville de réorganiser l'enlèvement des ordures ménagères.

VAL DE RUIZ

FOUNTAINEMELON Conseil général

(c) Réuni vendredi dernier, à la maison de commune, sous la présidence de M. Jules Allemann, vice-président, le Conseil général a procédé aux nominations réglementaires pour l'année 1957-1958.

Bureau du Conseil général : MM. Jules Allemann, président; Robert Houriet, vice-président; Aimé Jaquet, secrétaire; Francis Blanchoud, secrétaire-adjoint; Georges Dubois et Marcel Bippus, scrutateurs. Commission du budget et des comptes : MM. Paul Berger, fils, Marcel Bippus, Jules Allemann, Albert Vuilleumier, Jean Perrinjaquet.

VAL DE RUIZ

FOUNTAINEMELON Conseil général

(c) Réuni vendredi dernier, à la maison de commune, sous la présidence de M. Jules Allemann, vice-président, le Conseil général a procédé aux nominations réglementaires pour l'année 1957-1958.

Bureau du Conseil général : MM. Jules Allemann, président; Robert Houriet, vice-président; Aimé Jaquet, secrétaire; Francis Blanchoud, secrétaire-adjoint; Georges Dubois et Marcel Bippus, scrutateurs. Commission du budget et des comptes : MM. Paul Berger, fils, Marcel Bippus, Jules Allemann, Albert Vuilleumier, Jean Perrinjaquet.

VAL DE RUIZ

FOUNTAINEMELON Conseil général

(c) Réuni vendredi dernier, à la maison de commune, sous la présidence de M. Jules Allemann, vice-président, le Conseil général a procédé aux nominations réglementaires pour l'année 1957-1958.

Bureau du Conseil général : MM. Jules Allemann, président; Robert Houriet, vice-président; Aimé Jaquet, secrétaire; Francis Blanchoud, secrétaire-adjoint; Georges Dubois et Marcel Bippus, scrutateurs. Commission du budget et des comptes : MM. Paul Berger, fils, Marcel Bippus, Jules Allemann, Albert Vuilleumier, Jean Perrinjaquet.

VAL DE RUIZ

FOUNTAINEMELON Conseil général

(c) Réuni vendredi dernier, à la maison de commune, sous la présidence de M. Jules Allemann, vice-président, le Conseil général a procédé aux nominations réglementaires pour l'année 1957-1958.

Bureau du Conseil général : MM. Jules Allemann, président; Robert Houriet, vice-président; Aimé Jaquet, secrétaire; Francis Blanchoud, secrétaire-adjoint; Georges Dubois et Marcel Bippus, scrutateurs. Commission du budget et des comptes : MM. Paul Berger, fils, Marcel Bippus, Jules Allemann, Albert Vuilleumier, Jean Perrinjaquet.

REGIONS DES LACS

YVERDON Station pluviométrique

(c) Cette station nous communique qu'il est tombé 20,6 mm. de pluie en mars (25,9 mm. pendant le mois correspondant de 1956). Il a plu sept fois et la plus forte chute a été enregistrée le 23 (4,3 mm.).

La cote du lac était, le 4 mars, de 429 m. 49. Le 31, elle était redescendue à 429 m. 50.

YVERDON Station pluviométrique

(c) Cette station nous communique qu'il est tombé 20,6 mm. de pluie en mars (25,9 mm. pendant le mois correspondant de 1956). Il a plu sept fois et la plus forte chute a été enregistrée le 23 (4,3 mm.).

La cote du lac était, le 4 mars, de 429 m. 49. Le 31, elle était redescendue à 429 m. 50.

YVERDON Station pluviométrique

(c) Cette station nous communique qu'il est tombé 20,6 mm. de pluie en mars (25,9 mm. pendant le mois correspondant de 1956). Il a plu sept fois et la plus forte chute a été enregistrée le 23 (4,3 mm.).

La cote du lac était, le 4 mars, de 429 m. 49. Le 31, elle était redescendue à 429 m. 50.

La journée de M'ame Muche

— En réalité, il me plaît, mais dans un scrutin parmi mes amis, le vote a été de 19 contre 12 pour le retourner !



— En réalité, il me plaît, mais dans un scrutin parmi mes amis, le vote a été de 19 contre 12 pour le retourner !

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Soirée de la fanfare « L'Espérance »

(c) Samedi soir, la population était invitée au programme. Le public a vivement applaudi les différents morceaux. Relevons le beau travail présenté par les musiciens dans la suite de valse et, comme d'habitude, dans l'interprétation des marches.

Une comédie en deux actes « Le syndic se marie », « Le syndic divorce », de Mme Matter-Estoppey, fut bien jouée, par des acteurs qui se donnèrent beaucoup de peine. Musiciens et acteurs recueillirent de vifs applaudissements.

Un orchestre entraîna jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure « H » à la halle de gymnastique où avait lieu cette soirée familiale.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	1er avril	2 avril
8 1/2 % Féd. 1945 déc.	100.-	100 1/4
8 1/2 % Féd. 1946 avril	98.-	98.15
3 % Féd. 1949	93 1/2	93 1/2
2 1/2 % Féd. 1954 mars	91.-	92.-
3 % Féd. 1955 juin	93.-	93.10
3 % C.F.P. 1938	95.-	95.-

ACTIONS

Bque Pop. Suisse (p.s.)	805.-	d 805.-
Union Eque Suisse	1495.-	d 1495.-
Société Banque Suisse	1285.-	d 1285.-
Crédit Suisse	1305.-	d 1302.-
Electro-Watt	1225.-	d 1220.-
Interhandel	1500.-	d 1520.-
Motor-Columbus	1195.-	d 1195.-
S.A.E.G. série I	86.-	d 87.-
Indelec	690.-	d 695.-
Italo-Suisse	227.-	d 227 1/2
Réassurances Zurich	2285.-	d 2275.-
Winterthur Accid.	865.-	d 860.-
Zurich Accidents	426.-	d 427.5
Genève Tessin	1130.-	d 1130.-
Saurer	1255.-	d 1260.-
Aluminium	4150.-	d 4100.-
Bally	1105.-	d 1100.-
Brown Boveri	2470.-	d 2465.-
Fischer	1650.-	d 1660.-
Lonza	1240.-	d 1240.-
Nestlé	2945.-	d 2940.-
Nestlé Alimentana	2700.-	d 2700.-
Sulzer	193.-	d 193 1/2
Baltimore	145 1/2	d 144 1/2
Canadian Pacific	86 1/2	d 86 1/2
Pennsylvania	23 1/2	d 23 1/2
Italo-Argentina	198 1/2	d 200 1/2
Royal Dutch Cy	247 1/2	d 247 1/2
Socdec	245 1/2	d 246.-
Stearns Oil New Jersey	465.-	d 466.-
Union Carbide	765.-	d 764.-
American Tel. & Tel.	770.-	d 773.-
Du Pont de Nemours	369 1/2	d 368.-
Eastman Kodak	248.-	d 249.-
General Electric	165 1/2	d 165 1/2
General Foods	422.-	d 422.-
General Motors	482.-	d 484.-
International Nickel	112.-	d 113.-
Kennecott	165.-	d 163.-
Montgomery Ward	115.-	d 115.-
National Distillers	94.-	d 95.-
Allumettes B	256.-	d 256.-
U. States Steel	185.-	d 185 1/2
F.W. Woolworth Co.	4975.-	d 4980.-
Schappe	620.-	d 620.-
Sandoz	4690.-	d 4700.-
Ateliers Motors	135 1/2	d 135 1/2
Hoffm.-La Roche(B.J.)	13125.-	d 13115.-

LAUSANNE

B.C. Vaudoise	852.-	d 850.-
Crédit F. Vaudois	796.-	d 797.-
Romande d'Electricité	545.-	d 545.-
Ateliers constr. Vevey	595.-	d 595.-
La Suisse Vie (B.J.)	5600.-	d 5600.-
Television Electronica	12.60	
Tranche canadienne \$ can.	103.-	

GENEVE

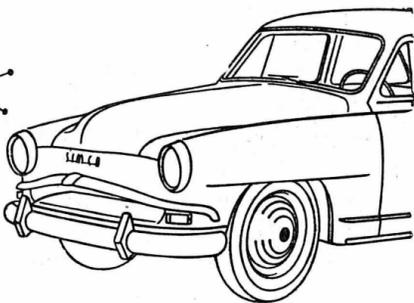
ACTIONS

Amerosec	196 1/2	d 195.-
Aramay	26.-	d 26.-
Chartered	38 1/2	d 39 1/2
Charmilles (Atel. de)	1030.-	d 1040.-
Physique		

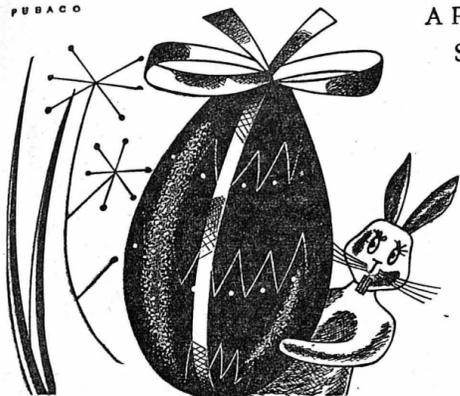
**A PÂQUES VOUS RODEREZ VOTRE ARONDE "57
SI VOUS LA COMMANDEZ SANS TARDER**

Petit voyage ou grande randonnée, vous découvrirez les joies puissantes du moteur Flash et un bien-être jusqu'ici inconnu, celui des nouveaux sièges 3D. Il paraît d'ailleurs que tous les lapins de Pâques, grands voyageurs et fins connaisseurs, ont déjà commandé leur Aronde - pour être sûrs de l'avoir. Essayez-la dès aujourd'hui, c'est un plaisir gratuit.

DELUXE FR. 7750.- 4 VITESSES - 4 PORTES
ET 8 AUTRES MODÈLES SELON VOTRE GOÛT



SIMCA



OFFRES D'EMPLOIS

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

FABRIQUE DE CIGARETTES BRUNETTE cherche

**serrurier et
mécanicien d'entretien**

pour son atelier de réparations et de constructions. Travail intéressant et varié.

Faire offres avec certificats et prétentions de salaire aux FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A., Neuchâtel-Serrières.

Ecole cantonale de Porrentruy

Un poste de

maître d'anglais

est mis au concours.

Titre exigé : brevet de maître de gymnase ou diplôme équivalent. Traitement : minimum Fr. 13.058.-, maximum Fr. 20.143.- (plus allocations de résidence et famille).

Entrée en fonctions : 1er mai, éventuellement 1er juin ou 1er septembre. La direction de l'école se met à disposition pour tous les renseignements.

Les lettres de candidature, accompagnées des copies des diplômes et des certificats, seront adressées jusqu'au 15 avril 1957 à M. Hubert Piquerez, président du Tribunal, président de la commission de l'Ecole cantonale, à Porrentruy.

Les candidats sont priés de ne se présenter personnellement qu'après avoir été expressément invités.

Nous cherchons pour notre club sportif, situé au bord du lac de Zurich, une jeune fille comme

aide de ménage

Possibilités d'apprendre l'allemand. — Faire offres avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres A 9195 Z à Publicitas, Zurich.

secrétaire sténodactylo

Organisation économique, ayant son siège dans les environs de Zurich, cherche pour date prochaine à convenir, une secrétaire sténodactylo pour la correspondance française. Les jeunes filles intéressées, possédant parfaitement la langue française et disposant si possible des notions d'allemand et d'italien, sont priées de faire leurs offres avec copies de certificats et références sous chiffres L 9325 Z à Publicitas, Zurich 1.

Nous cherchons

serruriers

sur aluminium, pour entrée immédiate. Places stables. Faire offres à : Carrosserie LAUBER & Fils S.A., Nyon.

CHAUFFEUR

de toute confiance, expérimenté sur Diesel, connaissance des transports de longs bois, serait engagé tout de suite ou à convenir. Place stable. Logement de 3 pièces à disposition. Adresser offres écrites, avec références, à MM. Th. Burgat et Fils, scierie-bois en gros, Saint-Aubin. Tél. (038) 6 71 28.

ménagère-infirmière

On cherche de toute urgence comme personne capable d'assumer responsabilités pour s'occuper d'une dame invalide et d'un petit ménage (2 personnes dans villa familiale). Bon salaire assuré. Adresser offres écrites à A. E. 1601 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière

de toute confiance pour le 15 avril ou le 1er mai. Débutante acceptée. Faire offres au café-bar-restaurant du Cygne, Bevaix, tél. 6 62 73.

sommelière

remplaçante, 3 jours par semaine. Adresser offres écrites à SV 1590 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de commerce à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

**EMPLOYÉ (E)
DE BUREAU**

de langue française, sachant l'allemand. Semaine de cinq jours. Offres manuscrites avec photo, prétentions de salaire sont à adresser à W. Z. 1597 au bureau de la Feuille d'avis.

Technicien

est cherché par entreprise de construction de moyenne importance, pour surveillance de chantiers et ateliers, établissement de projets et devis et divers travaux de bureau. Bon dessinateur-construc-teur. Entrée 1er mai. Place stable et d'avenir. Offres sous chiffres G. K. 1607 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une aide de cuisine et un garçon de maison. Tél. (038) 6 34 21.

Nous cherchons pour notre atelier de couture, une couturière très capable comme auxiliaire. Jersey-Tricot Mme E. Mennet, rue du Seyon No 5c, Neuchâtel. Téléphone 5 61 91.

Joli salon moderne cherche

pédicure

sachant bien travailler et qui serait disposée à prendre par la suite l'affaire à son compte. Fort gain assuré. Ecrire sous chiffres Y 4773 X Publicitas Lausanne.

Restaurant de la ville demande un **sommelière** connaissant bien la restauration. Bon gain. Tél. 5 14 10.

La Maternité, Clos Brochet, Neuchâtel, demande pour entrée à convenir

employée de maison. Adresser offres, avec certificats et prétentions de salaire, à la direction.

Nous cherchons, pour environ dix jours, un

garçon

de 14 ans pour faire de petits travaux à la campagne. Tél. 7 81 05 à midi ou le soir.

La maison Droz & Perrin, meubles de cuisine, à Couvet, tél. 9 23 59, cherche tout de suite :

- 1 machiniste
- 1 menuisier
- 1 ébéniste

DEM. D'EMPLOIS

Menuisier-ébéniste

de toute confiance et pouvant travailler seul, cherche place pour travail d'atelier. Si possible avec appartement. Ecrire sous chiffres P 3148 N à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE allemande, de 18 ans, cherche occupation : aide de ménage, de préférence dans famille avec enfants ou chez commerçants. Après-midi, heures libres désirées pour cours de français. Adresser offres écrites à HL 1608 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

cherche place au comptoir. — Demander l'adresse du No 1595 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune vendeuse ayant terminé son apprentissage (magasin de chaussures) cherche place pour le 1er mai ou date à convenir. Connaissance parfaite du français et de l'allemand. Eventuellement dans magasin de sport. Offres sous chiffres R U 1589 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de la campagne, 16 ans, cherche place dans ménage privé à Neuchâtel pour apprendre la langue française où elle aurait l'occasion de fréquenter des cours de français. Vie de famille exigée. Entrée après Pâques. Adresser offres écrites à VY 1593 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Italien, expérimenté cherche place chez un

coiffeur

à Neuchâtel. M. R. Otter, Seyon 27.

PEINTRE EN BATIMENTS (25 ans), possédant à fond son métier — séjour à l'étranger et 4 semestres d'école professionnelle à Munich —

cherche place

dans exploitation, où il pourrait effectuer un travail agréable, éventuellement dans un bureau de publicité ou comme assistant auprès d'un artisan à son compte. Prière de faire offres sous chiffres OPA 7083 Lz à Orell Fussli-Annonces, Lucerne.

Sténodactylo

allemand-français. Jeune Suisse allemande depuis deux ans à Neuchâtel, cherche place pour quelques mois. Adresser offres écrites à Y. B. 1599 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employé de bureau

24 ans, marié, ayant l'habitude de diriger du personnel, cherche place comportant responsabilités dans la région de Neuchâtel. Entrée selon date à convenir. Adresser offres à case postale 31.214, Neuchâtel-Ville.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu en ville ou aux environs, une

bâche de moto

belge. Prière de la rapporter contre récompense chez Pierre Bonnet, Ecluse 49, tél. 5 45 86.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste orthopédiste

reçoit tous les jours, mardi excepté

19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

AVIS DIVERS

Déchirés, troués, mités, salis

vos tapis de Persé ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 5. Tél. 5 49 48

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Raccommodages cols et poignets

de chemises d'hommes, draps, linge en tous genres. Mme Streit, Ecluse 17. Tél. 5 63 19.

Echange

Jeune fille de 19 ans cherche place dans bonne famille suisse, éventuellement avec enfants, pour la saison d'été. Possibilité de suivre des cours de français désirée. Fils ou fille de même éducation trouverait place analogue chez moi. S'adresser à Hans Lütcke, 28, Willhöden, Hamburg-Blankenese (Allemagne).



BLOUSES BLANCHES

en popeline, piqué, lin, dacron et autres nouveaux tissus mode

**TRÈS BEAUX MODÈLES JOLIMENT FAÇONNÉS
OU BRODÉS, À DES PRIX INTÉRESSANTS**

15⁸⁰ 16⁸⁰ 19⁵⁰
23⁸⁰ 24⁵⁰ 29⁸⁰ 34⁵⁰

Exposition au 1er étage



moins ristourne

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter

BATEAU

à rames, 5-6 places, éventuellement dériveur. Ecrire sous chiffres P. 3141 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE

Poussins

de basse-cour contrôlée : Leghorn lourds, descendants de bonne sélection, de 3 jours à 1 fr. 80 pièce. Réservez vos poussins à 1 fr. la semaine. J.-C. Udriet, Boudry.

A vendre 20 à 30 m²

fumier bovin

Demander l'adresse du No 1596 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

pousse-pousse-poussette

avec matelas et sac de couchage ; très bon état. Mme Molliet, Ecluse 41. Tél. 5 38 73.

A vendre

poussette-pousse-pousse

à l'état de neuf. S. Jeannot, Matle 78. Tél. 5 87 32.

A vendre ou à échanger un

accordéon chromatique

piano avec 19 registres. Prix à discuter. S'adresser à Gaston Blanchard, Dombresson.

Très avantageux
Saucisse à rôtir
pur porc
Fr. 3.25
le 1/2 kg.
BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Leuenberger
Trésor, tél. 5 21 20

Volière métallique

à vendre, longueur 90 cm, largeur 65 cm, hauteur 75 cm. — Demander l'adresse du No 1588 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à coucher

moderne, 2 lits, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse, 3 glaces, grande armoire 3 portes, literie neuve. Salle à manger moderne, à vendre, Maladière 59, 4me.

Dans ce cas, prenez PER!

Les saloppettes grasses et les vêtements de travail deviennent propres sans aucun effort avec PER, à la mousse abondante et au parfum agréable.

Aucune crasse ne résiste à PER!

80 ct. seulement

APPRENTISSAGES

On cherche apprenti

FERBLANTIER - APPAREILLEUR

Rétribution immédiate. Adresse : GROSS & FILS, Coq-d'Inde 24, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, une jeune fille ayant fréquenté l'école secondaire, comme

apprentie de bureau

Activité intéressante et variée pour personne éveillée et douée d'initiative. Offres à Corta meubles S. A., Cortaillod.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par toutes les manifestations de sympathie dont elle fut entourée durant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur Hermann SUTER

présente l'expression de sa profonde gratitude.

Areuse, Neuchâtel et Saint-Aubin, avril 1957.

Très touchées et réconfortées par les nombreuses marques d'affectueuse sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère mère,

Madame Elise TRÖHLER

les familles affligées prient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance et de leur gratitude émue.

Neuchâtel, avril 1957.

Sincèrement touchée par la sympathie et les témoignages affectueux reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Ernest GUTJAHR

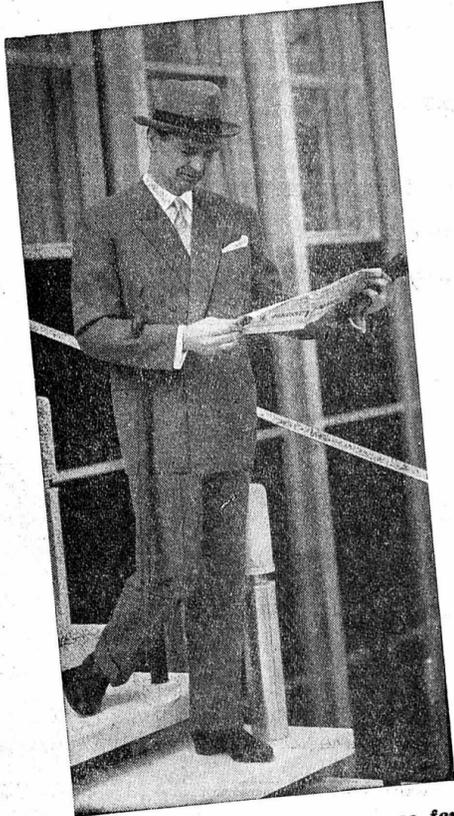
remercie toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leurs envois de fleurs et de messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La Coudre (Neuchâtel), le 3 avril 1957.

...rien ne remplace HAG

„Sans caféine“ ne dit pas tout, CAFE HAG dit qualité!

La mode masculine de l'année 1957



Le complet croisé moderne avec fermeture à deux boutons. Ligne très élancée. Complet de l'homme d'affaires par sa coupe, son dessin et sa couleur. Son tissu: un peigné bleu moyen avec fin dessin nid d'abeilles.

Aucune modification de caractère révolutionnaire, susceptible de conférer au style de l'habillement masculin un aspect tout différent, ne se dessine en Suisse pour le moment. Toutefois la recherche des lignes sveltes et des formes étroites tend à s'accroître et toutes les lignes élargissant le corps et pouvant être considérées comme alourdissantes appartiennent pour ainsi dire au passé. Cette conception de la mode est d'ailleurs de caractère international et seule sa réalisation diffère selon les pays. Ainsi, nous avons, par exemple, l'interprétation américaine qui s'inspire des préférences anglaises pour le veston plus long à revers démesurément longs et très étroits, alors qu'en Italie et tout récemment aussi en France, on s'enthousiasme pour le veston court à taille haute. Les latins préfèrent donc affiner les lignes en allongeant les jambes, ce qui ne présente guère de difficulté pour eux, du fait du bassin étroit propre à leur race. Si nous comparons leurs proportions à celles figurant sur les tableaux de proportions normales valables en Suisse, nous devons admettre que chez nous les hanches sont larges par rapport au tour de poitrine, de sorte que nous avons plutôt intérêt à allonger le veston afin de masquer la largeur des hanches. ★ Une caractéristique que l'on retrouve sur le plan international est la forme naturelle et souple des épaules, le cintrage plus accentué de la taille et la diminution de l'ampleur devant et derrière les emmanchures; mais, ici, la notion de confort ne doit en aucun moment être perdue de vue! ★ La commission officielle suisse de la mode masculine préconise une silhouette plus svelte dans son ensemble. Toutes les ampleurs non indispensables seront réduites. La taille légèrement marquée, surtout devant, tandis qu'au dos elle sera un peu plongeante. Le veston sera ajusté aux hanches et sa forme s'évasera graduellement de la taille aux épaules, la poitrine portée plus haut, les

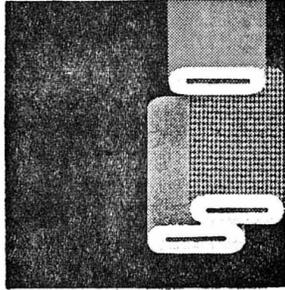
épaules légèrement tombantes et leur extrémité s'arrondira doucement sur la manche. La longueur du veston 77 cm. pour une stature de 176 cm., la taille placée aux trois cinquièmes de la longueur du veston. Le cran des revers assez haut pour le veston à un rang et leur largeur 8 à 8 1/2 cm. Pour les tailles sveltes et élancées, le veston droit se fera à 3 boutons, celui du bas ne se boutonnant pas. Pour les conformations fortes ou petite stature, la préférence sera donnée à 2 boutons, celui qui se boutonne placé légèrement au-dessus de la taille ouvertures au bas des côtés 14 à 16 cm., petite poche ticket extérieure pour les vestons de ville. Le veston croisé sera boutonnant 2 boutons et le 3me servant de garniture au-dessus. ★ Mentionnons que le gilet est de plus en plus demandé. Il se fera droit ou croisé, à revers ou à châle et de couleur contrastant avec celle du costume; le dos du gilet, sans martingale, dans un tissage tricot main, s'harmonisant avec la teinte du devant. Cette nouveauté procure le gros avantage d'une extrême souplesse à l'ensemble du gilet. ★ Le pantalon conserve sa largeur moyenne au bas de 22 à 23 cm. avec bas retroussés ou ordinaires. ★ Le veston sport se fera comme la gravure ci-contre. ★ Le pardessus de ville, de forme adaptée à celle du veston, aura 115 cm. de longueur pour une stature de 176 cm. S'il s'agit de la forme sport, il ne dépassera guère le genou. Fait en tissu cover-coat, il sera orné de plusieurs piqûres dans le bas. Les pardessus de voyage et les raglans conservent leur forme ample et cossue. ★ Parlons des tissus: les teintes en vedette sont le gris clair, brun clair, brun moyen, brun vert, toute la gamme des bleus, en particulier le gris bleu. Les dessins des fins peignés sont petits et se nomment quadrillés, pied-de-poule, nid d'abeille. Les rayures « craie » ont fait place à de fines rayures de fantaisie. Les carreaux « Prince de Galles » et d'autres plus fondus sont tou-



Le vêtement pour l'auto et le sport, pratique et cependant seyant, en peigné retors brun rouille avec effets de texture noire. Poches appliquées mettant de relever le col, fentes perales et dos avec ampleur. Gilet laté-veauté avec dos en tissage tricot main.

jours à la mode. Nous trouvons aussi des dessins légers à effet multicolores, dont l'ensemble est d'une élégance raffinée. ★ Une chose est à signaler: les progrès constants dans la fabrication des tissus suisses. Leur qualité et le fini de leur présentation font plaisir à voir. Nous vous les recommandons. Favorisez les produits du pays!

SUR



SUR

Le tissu détermine la durée d'un vêtement. Une visite chez le tailleur vous permet de choisir votre coupon vous-même. Du monde entier le tailleur reçoit les meilleures étoffes; vous trouverez donc chez lui, dans cette collection, le tissu qui saura le mieux vous mettre en valeur.

ME



ME

L'ajustement permet de juger si vous vous sentez bien dans un complet. Un habit sur mesure prend la forme qui ne convient qu'à vous, à vous seul! Votre tailleur veillera à vous mettre à l'aise. Il choisira une coupe point trop excentrique. Vous serez correctement habillé!

SU



SU

La façon d'un complet sur mesure se justifie, aujourd'hui encore, pleinement dans sa forme artisanale. Avec amour maîtres et compagnons exécutent, point par point, leur ouvrage à la main. Les machines les plus modernes ne sauraient remplacer ce travail délicat.

RE



RE

ASSOCIATION DES MAÎTRES TAILLEURS DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

ANKER ET FILS
Marchands tailleurs

FLEURIER

Tél. 9 12 20

LA COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

DAMES ET MESSIEURS

Grand-Rue 6

1er étage

Tél. 5 24 63

Walter GUGGISBERG
Tailleur

DAMES ET MESSIEURS

Tél. 6 73 65

SAINT-AUBIN

FRITZ MOY
Tailleur

POUR DAMES ET MESSIEURS

Grand-Rue 17

PESEUX

G. AUBRY
Maître tailleur

DAMES, MESSIEURS ET UNIFORMES

Temple-Neuf 4

NEUCHÂTEL

Tél. 5 10 20

LÉON FREY
Tailleur

A LA MODE DE CHEZ NOUS

Rue de l'Hôpital 17

Tél. 5 36 55

WALTER HURNI
Marchand tailleur

Rue Purry 6

NEUCHÂTEL

Tél. 5 42 64

A. SEHNAL
Tailleur 1er ordre

DAMES, MESSIEURS ET MILITAIRES

Rue de l'Hôpital 7

NEUCHÂTEL

Successeur de la maison Martin
Tél. 5 11 22
SAMUEL BURRI
Tailleur

Tél. 7 17 45

CHEZARD (Val-de-Ruz)

A. GINDROZ
Maître tailleur
DAMES ET MESSIEURS civil et uniformes
Successeur de Krebs

Rue de l'Hôpital 4

NEUCHÂTEL

Tél. 5 21 94

JEAN KREIS
Maître tailleur

DAMES ET MESSIEURS

Châble 5

SAINT-BLAISE

Tél. 7 55 14

MAX TAMONE
Tailleur

DAMES ET MESSIEURS

Quai Jeanrenaud 40

Tél. 5 61 58

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES

Elizabeth Arden

TRIO



3 produits essentiels pour les soins quotidiens de la peau frs

Pour peaux normales et sensibles: Cleansing Cream, Skin Tonic et Velva Cream

12.50

Pour peaux sèches: Cleansing Cream, Skin Tonic et Orange Skin Cream

RAYON DE LA PARFUMERIE



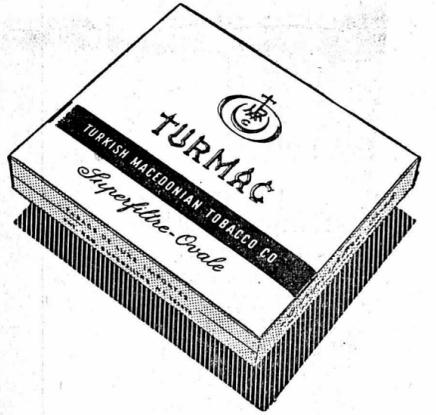
...Métamorphose...

Un cheval noir qui se transforme en zèbre? C'est le symbole de purification de la fumée du tabac filtrée à travers le bout breveté de la Turmac-Superfiltre. L'efficacité de ce filtre est contrôlée régulièrement.

TURMAC Superfiltre

Une cigarette de luxe long format

20 pièces Fr. 1.20



Un goût absolument nouveau!

Contre les troubles de la circulation

prenez du CIRCULAN

11. Fr. 20.55 - 1/2 l. Fr. 11.20
Petite cure Fr. 4.95, chez votre pharmacien et droguiste

sans hésitation!

CIRCULAN — remède à base de plantes — est spécialement composé POUR RÉGULARISER LA CIRCULATION



AU PRINTEMPS!

Circulan

active l'irrigation sanguine et combat, avec succès, les troubles fonctionnels du cœur.

Circulan contre: artériosclérose, palpitations fréquentes, hypertension, vertiges, bourdonnements, engourdissement des membres, varices, hémorroïdes

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie seront intéressés par un procédé de contention qui ne comporte ni ressort ni pelote. Le NEO BARRERE, création des établissements L. BARRERE, de PARIS, réalise ce progrès. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risque d'étranglement ou d'éclatement de l'anneau. Le NEO BARRERE agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice immobilise sans effort et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Nous vous invitons à venir essayer gratuitement le NEO BARRERE à

Neuchâtel, chez M. Y. Reber bandagiste,

19, faubourg de l'Hôpital, mercredi 10 avril
Ceintures ventrières BARRERE pour tous les cas de poses, descentes, éventration, suite d'opération chez l'homme et chez la femme. Les ceintures BARRERE sont toujours faites sur mesures.

Du pain savoureux et complet

Seul le boulanger connaît le secret!

Le BON PAIN du BOULANGER



ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS!

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

GRANDES FACILITÉS

MEUBLES LOUP

LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4

NEUCHÂTEL

Croix-du-Marché 3

PAILLE VERTE POUR VITRINES

M. THOMET, Ecluse 15 NEUCHÂTEL

Découverte le 8 novembre 1956 à l'Observatoire d'Uccle

La comète Arend-Roland 1956 h. se trouvera le plus près de la terre le 21 avril

(soit à 95 millions de kilomètres)

Au cours des âges, les comètes furent toujours objets de terreur. Au vrai, ces astres qu'on croyait menaçants, maléfiqes, annonciateurs de cataclysmes, sont quasiment « faits de rien ». Leur noyau, quand ils en possèdent un, ne dépasse pas quatre ou cinq cents kilomètres de diamètre; quant à leur queue, si imposante qu'elle puisse parfois paraître, elle n'est constituée que de gaz dans un état de raréfaction extrême. Nous avons dû, en 1910, traverser la queue de la comète de Halley. Nul ne s'en est aperçu... Sans doute, la rencontre de notre planète avec un noyau cométaire de quelque importance ne se produirait pas sans dégâts dans la région située au point d'impact; mais la probabilité de pareille rencontre, déjà très faible pour la terre entière, l'est encore davantage pour un lieu habité. Nous pouvons donc écarter de nos préoccupations la crainte d'une éventualité de ce genre!

On a longtemps aussi considéré les comètes comme des objets aussi rares qu'imprévus. Mais elles ne sont nullement rares. D'après le professeur Oort, directeur de l'Observatoire de Leyde, le nombre de comètes gravitant autour du Soleil s'élèverait à quelque 100 milliards, leur masse totale ne devant pas excéder le dixième de notre planète. Et ce ne sont point des corps célestes aberrants, fantaisistes: comme tous les astres, elles obéissent aux lois universelles. Seulement, elles décrivent autour du Soleil des orbites elliptiques fort allongées, pouvant être inclinées à tous les degrés par rapport au plan de l'écliptique, leur mouvement étant soit direct (c'est-à-dire dans le même sens que celui des planètes), soit rétrograde.

Et puis, il peut arriver qu'une comète déviée échappe à tout jamais à l'attraction du Soleil: la courbe de son orbite devient alors parabolique ou hyperbolique.

Les molécules de gaz raréfiés qui constituent la queue se trouvent fortement soumises à la pression de radiation de la lumière solaire, et c'est pourquoi la queue d'une comète se trouve toujours repoussée à l'opposé du Soleil.

La huitième comète de l'année 1956.

Le 8 novembre 1956, les astronomes belges Arend et Roland, travaillant à l'Observatoire d'Uccle, à Bruxelles, ont enregistré sur un cliché l'image d'une comète nouvelle.

Etant la huitième de l'année, la lettre h — huitième de l'alphabet — lui a été, conformément à l'usage attribué. L'apparition de la comète Arend-Roland 1956 h ne constitue pas un événement exceptionnel, bien qu'au lendemain de l'annonce de cette découverte la grande presse lui ait « fait un sort ». (Depuis quelque temps, on manquait sans doute de soucoupes volantes...) On aura bientôt, d'ailleurs, l'occasion d'en reparler, car nous pourrions l'admirer dans notre ciel en avril prochain.

La première photographie qui en ait été prise à Meudon date du 21 novembre dernier. Elle y apparaît comme un astre très faible. Cette photographie et les suivantes ont été obtenues, sous la coupole de la table équatoriale, par M. Charles Bertrand, directeur du service de la physique cométaire et stellaire de l'Observatoire. Le mois dernier, 1956 h se trouvait dans la constellation de la Baleine; elle repassera ensuite

dans les Poissons pour remonter vers le Triangle et Persée.

Elle sera au plus près du Soleil (au périhélie, disent les astronomes) le 8 avril. Sa distance à l'astre du jour sera alors de 48 millions de kilomètres.

C'est le 21 avril qu'elle se trouvera le plus près de la Terre, c'est-à-dire à 95 millions de kilomètres.

Tous les amateurs des choses du ciel se posent cette question: « Aura-t-on affaire à une belle comète? ». M. Fernand Baldet, le grand spécialiste français en matière de comètes, incline pour l'affirmative, bien qu'il soit difficile d'anticiper au sujet de son éclat, lequel dépend non seulement de la distance de la comète à la Terre ainsi que de sa distance au Soleil, mais aussi de son activité propre, laquelle doit être extrêmement variable, comme dans le cas de toute comète, et représente un facteur imprévisible.

Selon l'éminent astronome, elle sera au moins de première grandeur, et peut-être même plus brillante, le 21 avril prochain; et la queue s'allongera sous un angle d'une cinquantaine de degrés.

A cette date, Arend-Roland 1956 h sera donc visible à l'œil nu, observable le soir à l'horizon nord-ouest. On ne pourra donc la contempler que dans un paysage dégagé, hors des villes, par conséquent.

Après s'être ainsi montrée à nos regards, la comète s'élèvera rapidement dans le ciel en même temps que baissera son éclat, puis elle s'évanouira dans les profondeurs de l'espace non, sans doute, sans avoir livré des précisions nouvelles aux savants qui étudieront sa lumière au moyen de leurs spectrographes.

G. BARRY.

L'assurance-maladie en Allemagne occidentale s'oriente vers une politique de prévention

Sur les 50 millions d'habitants que compte l'Allemagne occidentale, près de 40 millions sont affiliés à une caisse d'assurance-maladie. Dans ce nombre, les ayant droit, ou membres de la famille de l'assuré, figurent pour 13 millions; les retraités, pour 6,5 millions.

L'Allemagne, sur le terrain social, était déjà, au siècle dernier, très en avance par rapport à certains pays d'Europe. C'est Bismarck qui institua, le premier, un système d'assurances sociales. Il y a soixante-quinze ans, les ouvriers allemands bénéficiaient de l'assurance-maladie, plus tard, fut organisée en leur faveur l'assurance-accident, puis l'assurance-invalidité et l'assurance-vieillesse, à caractère obligatoire. Enfin, en 1911, une loi semblable fut promulguée pour les employés.

Le principe essentiel de l'assurance-maladie en Allemagne est l'adhésion obligatoire pour tous les salariés, pour les travailleurs non-allemands comme pour les autres, et sans discrimination entre les salariés touchés, du moins en ce qui concerne les cotisations. Pour les employés, il existe un plafond de traitement annuel, compte non tenu des prestations familiales; toutefois, les employés qui ont dépassé le plafond peuvent cotiser à titre facultatif.

Les caisses-maladie sont financièrement autonomes et assument intégralement la responsabilité de leur équilibre budgétaire. Elles ne reçoivent aucune subvention, soit de l'Etat, soit d'autres organismes publics.

Il existe, en Allemagne, plus de 2000 caisses d'assurance-maladie; 1400 d'entre elles sont des caisses d'entreprise. Par contre, 400 caisses locales englobent, à elles seules, quatre fois plus d'assurés que les caisses d'entreprises réunies. En moyenne, le nombre des assurés, dans chaque caisse, est de 3800. Les caisses couvrent le risque-maladie, la maternité et le décès. Une loi fixe les minima que toutes les caisses sont tenues de verser.

Le risque-maladie comprend à la fois les frais médicaux et pharmaceutiques, et une indemnité pour l'assuré. Les frais de traitement sont remboursés dès le premier jour de la maladie et sans limitation de temps, qu'il s'agisse des honoraires du médecin ou des médicaments. L'indemnité au malade n'est versée, au contraire, qu'à partir du 4^e jour de la maladie et pour une période maximum de vingt-six semaines; elle représente la moitié du salaire de l'assuré. Dans le cas de l'hospitalisation du malade, la caisse prend en charge les frais, qui impuissent à la fois le médecin, les médicaments et l'indemnité journalière.

L'assuré a toute liberté de choisir son médecin parmi ceux qui sont accrédités auprès de sa caisse. Il

peut en changer à son gré. Le médecin, comme le pharmacien d'ailleurs, ne reçoivent rien du malade directement mais sont remboursés par la caisse.

On commence à se soucier, très sérieusement, dans les caisses-maladie allemandes, de la prévention des maladies autant que des maladies elles-mêmes, en vertu de cette découverte relativement moderne qu'il est encore meilleur de conserver la santé que de guérir la maladie. Cette solution est assurément moins coûteuse, notamment pour l'économie nationale, car tout traitement d'un malade entraîne une incapacité de travail plus ou moins prolongée, alors qu'une politique sanitaire de prévention accroît la capacité de production du travailleur, en pleine possession de ses moyens.

LA POLICE ALLEMANDE SUR LES DENTS

La « chose radioactive » n'a pas été retrouvée

Les radiations sont, paraît-il, mortelles

HANOVRE, 1er (A.F.P.). — Quatre jours ont passé depuis la perte en Basse-Saxe de la « chose radioactive » dont les radiations sont, paraît-il, mortelles dans un rayon de près de 50 mètres, et la police allemande ainsi que les autorités britanniques semblent commencer à regretter la discrétion relative dont ils ont entouré tout d'abord cette affaire.

On sait que la radio allemande avait mis en garde la population contre une sorte de « crayon » long de 17 centimètres et d'un diamètre d'un centimètre faisant partie d'un équipement de radiologie et qui avait été perdu entre l'aérodrome d'Esendorf et la localité de Hohne, située à 60 kilomètres de là. Il avait été affirmé que cet objet était dangereux sans préciser toutefois qu'il était mortellement dangereux d'en approcher seulement. On devait apprendre par la suite que le fameux crayon contenait une « tête de cobalt » extré-

mement radioactive dont les rayons restent pernicieux pendant quatre mois environ. Les recherches se poursuivent activement sur tout le parcours suivi par le camion militaire britannique transportant le « crayon ». La police allemande et les soldats britanniques ont vainement fouillé tout le secteur à l'aide de compteur Geiger. On craint maintenant que l'objet n'ait été trouvé par des enfants ou des habitants d'une des nombreuses fermes isolées de la région.

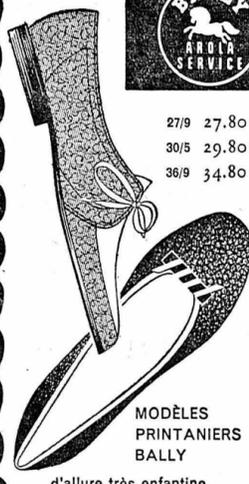
LOTÉRIE ROMANDE
plus que 3 jours!
A LA COUDRE (NE)



Les pianos
STEINWAY & SONS
BECHSTEIN
GROTRIAN STEINWEG
GAVAU
PLEYEL
sont exclusivement représentés par
Hug & Cie, musique Neuchâtel

A remettre à Neuchâtel
magasin de vins et liqueurs
avec clientèle assurée. Nécessaire pour traiter, environ 15.000 fr. Adresser offres écrites à B. F. 1602 au bureau de la Feuille d'avis.

BALLY AROLA SERVICE

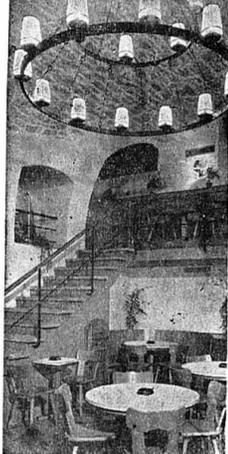


27/9 27.80
30/5 29.80
36/9 34.80

MODÈLES PRINTANIERES BALLY

d'allure très enfantine, en diverses combinaisons de couleurs. Cambrure renforcée intérieurement.

Chaussures
BALLY LA RATIONNELLE
Rue de l'Hôpital 11 Neuchâtel



La Cave Neuchâteloise
Terreaux 7
Tél. 5 85 88

A la brasserie et au bar

Sur le pouce... le saiziz d'Arosa, le pain de paysan et une bière du Saumon

Commerce solvable, très bonne situation, cherche liquidité

Fr. 30,000.- à 50,000.-

Intérêt 8%. Garanties par valeurs immobilières ou autres. Durée du prêt et remboursement selon entente. Faire offre sous chiffres Z. C. 1600 au bureau de la Feuille d'avis.

Maintenez votre **PIANO** au diapason, faites-le accorder régulièrement

PIANOS RENÉ STROBEL
Accords - Réparations - Ventes
Transformations - Polissages - Devis
PESEUX, chemin Gabriel 26 - Tél. 8 23 24
Membre de l'Association suisse des accordeurs et réparateurs de pianos.

L'ÉCOLE BÉNÉDICT DE NEUCHÂTEL

grâce à son enseignement individuel, prépare avec le maximum de chances de succès aux examens suivants :

- SECRETARIAT : Certificat de l'école et diplôme de la Fédération suisse de l'enseignement privé.
- LANGUE FRANÇAISE : Certificat et diplôme délivrés par l'Association des établissements d'enseignement privé du canton de Neuchâtel.
- ANGLAIS : Lower certificate of Cambridge et diplôme de la British Chamber of Commerce.
- P.T.T. et C.F.F. : Examens d'admission.
- ÉCOLES OFFICIELLES : Examens d'entrée collège classique, école secondaire, école de commerce.
- DIVERS EXAMENS de langues et de branches commerciales de l'école.

Rentrée de printemps : 23 avril

visitez à Neuchâtel
la nouvelle grande exposition d'ameublement!

Choix grandiose sur 6 étages
Plus de 100 mobiliers installés

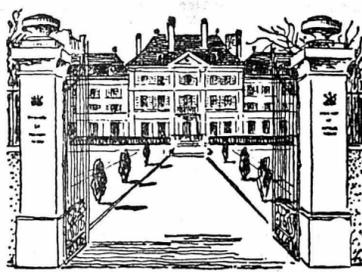
Meubles G. Meyer
Tl. faubourg de l'Hôpital ☎ (038) 575 05

Homme dans la quarantaine, sérieux, aimant la nature et les bêtes, cherche une personne qui pourrait lui aider à créer un

chenil-pension

Prière d'adresser la correspondance à O. R. 1586 au bureau de la Feuille d'avis. Discretion assurée.

PLACEMENTS...



Nous émettons actuellement des **OBLIGATIONS** de notre **ÉTABLISSEMENT** à des conditions avantageuses

3 1/4 % à 2 et 4 ans
2 1/2 % à 5 et 6 ans

(sous déduction des impôts usuels)

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
NEUCHÂTEL

Tonique D
à la lécithine

le fortifiant efficace des nerfs double votre énergie. Recommandé pour surmonter le surmenage physique et intellectuel, la faiblesse nerveuse, ses vertiges et ses insomnies. C'est un article de droguerie DS.

Le flacon Fr. 5.80
La 1/2 cure » 11.20
La cure » 20.60

A. S. D. Section neuchâteloise
Droguerie spécialisée

Pour la réfection de votre **LITERIE** adressez-vous en toute confiance à

Ch. Borsay
TAPISSIER
Sablon 3 - Tél. 5 34 17

PRÊTS
de Fr. 200.- à Fr. 2000.- sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S. A. Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Terre végétale
à prendre gratuitement sur place, dès le 10 avril, au chantier Port-Rouillant à Neuchâtel. S'adresser : entreprise Comina Noble et Cie, à Saint-Aubin. Tél. 6 71 75.

Actions et obligations suisses et étrangères
Négoiations aux meilleures conditions

NEAC S. A.
Tél. (022) 32 16 10
1, place Saint-Gervais
Genève
Bulletin mensuel gratuit

SKIEURS
Jungfrau-Joch-Lötschenlucke
Magnifique course sous conduite
Samedi 6 et dimanche 7 avril
Fr. 55.- avec car, train, souper et logement à Scheidegg
S'inscrire dès maintenant

WITTWER
Tél. 5 82 82
ou Voyages & Transports S. A., tél. 5 80 44

Auto-Ecole VIGUET



Tél. 5.5351 - Neuchâtel (La Riveraine 54)

VOYAGES DE PÂQUES
4 jours par train spécial

PARIS Train aller-retour
2me classe Fr. 50.-
1re classe Fr. 69.-

Arrangement « A » transfert à l'hôtel, logement et petit déjeuner, supplément, dès Fr. 57.-

Arrangement « B » transfert à l'hôtel, logement et pension complète, supplément dès . . . Fr. 118.-

VENISE
tout compris, retour par le Brenner Fr. 154.-

ÎLES BORROMÉES
tout compris, 2me classe . . . Fr. 120.-
1re classe . . . Fr. 129.-

Programme **Bickel** Inscription
PAPETERIE - TÉL. 5 10 75 - NEUCHÂTEL

TÊTE-DE-RAN JONQUILLES
- Les Ponts, mercredi, 13 h. 30, 5 fr. Jeudi, 13 h. 30, Nods - Douanne, 5 fr. - Excursions l'Abelle. Tél. 5 47 54

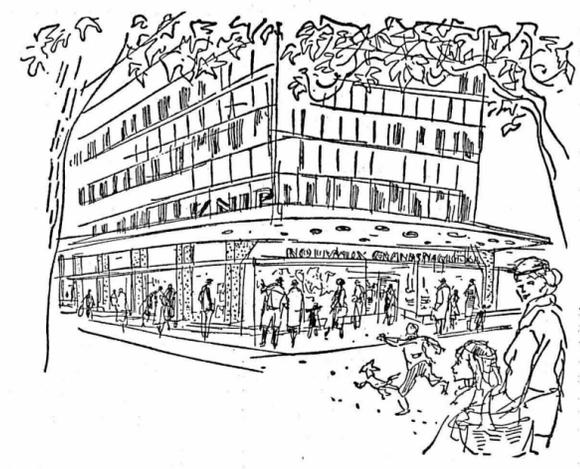
VOYAGE EN CAR HOLLANDE
par France - Belgique - Luxembourg du 29 avril au 5 mai
Prix : Fr. 310.- par personne
THOMAS & FILS, BERCHER
Tél. (021) 4 01 53

CAFÉ DU THÉÂTRE
BRASSERIE - RESTAURANT

Le client pressé prendra de préférence le « light-lunch »

COMMERÇANT
disposant de 50.000 fr., serait disposé d'intervenir comme collaborateur intéressé, dans une entreprise d'une certaine importance, part active dans la partie commerciale, etc. Adresser offres écrites à G. P. 1485 au bureau de la Feuille d'avis.

OUVERTURE DU BAR-RESTAURANT



UNIP

JEUUDI 4 AVRIL
à 11 heures

NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS

DERNIERES DEPECHEES DE LA NUIT

Les élections en Afrique noire

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'une façon générale, l'électorat noir a suivi les directives de ses chefs et comme ceux-ci étaient d'avance acquis à l'actuel statut de semi-autonomie administrative de cette première étape, tout au moins, les positions françaises économiques, politiques et culturelles n'apparaissent nullement menacées.

Madagascar, les modérés paraissent devoir également assurer le contrôle des assemblées locales. L'autonomie malgache a été contenue, mais la poussée nationaliste y paraît cependant plus vive qu'en Afrique noire.

L'ère du colonialisme est dépassée

Considérés sur l'angle des perspectives d'avenir, les résultats de cette consultation populaire permettent d'espérer une fructueuse collaboration de la France métropolitaine et ses ter-

La conférence de presse de M. Dulles

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pour M. Dulles, il serait possible de donner un caractère international au mémorandum — jusqu'ici unilatéral de l'Egypte — soit par une intervention des Nations Unies, soit par l'adhésion des pays intéressés.

Droits israéliens

Le secrétaire d'Etat affirme que tous les bateaux y compris ceux battant pavillon israélien, conformément à la résolution du Conseil de sécurité de 1951, ont le droit de transiter par le canal de Suez.

Jusqu'à présent, l'Egypte n'a donné aucune indication de son désir d'abandonner ces droits de belligérance afin de permettre le passage des bateaux israéliens. Cependant, a déclaré M. Dulles, il est possible que la question ait été abordée lors des entretiens de M. Dag Hammarskjöld avec le gouvernement égyptien.

L'avenir de l'Egypte

M. Dulles a souligné que les changements « mineurs » dans le mémorandum égyptien suggérés par les Etats-Unis n'ont en fait ce caractère que dans la forme.

Il est important dans le fond, mais il est possible qu'ils soient conformes aux intentions réelles de l'Egypte.

Le problème, selon M. Dulles, est de savoir si l'Egypte désire rétablir la confiance du monde dans l'utilisation du canal, conformément à la convention de 1888 ou non.

Du choix qui s'offre à l'Egypte dépendra dans une large mesure l'avenir de ce pays. De toute manière, a souligné M. Dulles, les Etats-Unis maintiendront leur attitude d'opposition à toute pression militaire contre l'Egypte ou à un boycottage du canal.

Une déclaration de Mme Golda Meir

JERUSALEM, 2 (Reuter). — Mme Golda Meir, ministre israélienne des affaires étrangères, a déclaré mardi devant le parlement que son gouvernement est décidé à maintenir le droit des navires israéliens à passer librement dans le canal de Suez.

La question des péages

En ce qui concerne les péages, les Etats-Unis, avant la fermeture du canal, les payaient en dollars au gouvernement égyptien.

M. Dulles a cependant refusé de révéler l'attitude du gouvernement américain en ce qui concerne le paiement futur des péages tant que durent les négociations.

« Isolement » réalisable

Les Etats-Unis estiment que « l'isolement » du canal de la politique nationale d'un pays peut être obtenu par une coopération organisée entre l'Egypte et les usagers et la mise au point d'un arbitrage convenable.

En conclusion, le secrétaire d'Etat s'est refusé à se prononcer sur la durée possible de négociations avec l'Egypte dont l'ouverture et le succès dépendront du contenu de la réponse égyptienne et il a exprimé l'espoir qu'une solution interviendra qui respecte à la fois les intérêts de l'Egypte et ceux des usagers.

Procès Adams

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'administration excessive des stupéfiants à Mme Morrell est la cause la plus probable de sa mort, mais il est absolument impossible d'exclure que la malade soit morte de cause naturelle.

Parmi les causes naturelles possibles que cite le Dr Ashby figure la congestion cérébrale. Or le Dr Adams a précisément affirmé sur le certificat de décès de sa cliente qu'elle était morte de congestion cérébrale.

Le Dr Ashby a d'ailleurs répondu évasivement à toutes les questions qui lui étaient adressées, se refusant à prendre le moindre risque et, notamment, à déclarer s'il lui semblait ou non que le Dr Adams puisse avoir volontairement administré des doses trop élevées de stupéfiants à Mme Morrell, avec une intention meurtrière.

Tous les « piliers » de l'accusation se sont écroulés

A vrai dire, tous les « piliers » de l'accusation se sont écroulés les uns après les autres sous les effets des contre-interrogatoires du redoutable avocat Geoffrey Lawrence: le Dr Douthwaite qui avait prêté au Dr Adams des intentions meurtrières, a dû se rétracter, le Dr Harris s'est déclaré entièrement d'accord sur le traitement administré par l'accusé à Mme Morrell. Les quatre infirmières qui soignaient Mme Morrell ont avoué qu'elles avaient dans une certaine mesure préparé leurs dépôts en commun, les experts en pharmacie et les policiers n'ont fait aucune déposition accablante.

L'accusation avait dès le début été ébranlée par un coup de théâtre: la présentation aux témoins, par la défense, des registres des infirmières de Mme Morrell, qui ne contenaient aucune preuve contre le Dr Adams. Seconde surprise, menagée par Me Lawrence: les registres de l'hôpital où avait été soignée Mme Morrell ont été devenus la cliente de l'accusé indiquant que ce n'est pas le Dr Adams qui a le premier administré des stupéfiants à la défunte et que l'accusé n'a fait que poursuivre un traitement déjà commencé. Ce n'est pas là que les principaux détails d'un effondrement complet de tous les arguments de l'accusation.

Fin des grèves anglaises

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le porte-parole de l'opposition travailliste déclara: « La Chambre tout entière et la nation accueillent unanimement avec le plus vif plaisir la nouvelle apportée par le ministre du travail qui constitue un triomphe du bon sens et de la froide raison. »

Grève dans les docks de Tilbury

LONDRES, 2 (Reuter). — Le travail a été bloqué mardi dans les docks de

Tilbury, en raison d'un conflit entre les contrôleurs de marchandises, les surveillants et les armeries africains. Les contrôleurs de marchandises ont suspendu les premiers leur activité sur tous les bateaux, ce qui a déclenché la grève générale. Le boycottage décrété à l'égard de trois bateaux ouest-africains, il y a huit jours, s'est étendu mardi à six navires. Les contrôleurs de marchandises ont fait valoir que les bateaux africains utiliseraient des travailleurs qui ne sont pas enregistrés.

Informations de toute la Suisse

Heureuse conclusion de longs pourparlers

Accord sur la réduction progressive de la durée du travail dans l'industrie des machines et des métaux

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Il y a moins de six mois, des gens inquiets se posaient la question: « La paix du travail est-elle compromise? » En effet, à la mi-octobre, M. Holenstein, conseiller fédéral, avait convoqué autour de la symbolique table ronde les représentants des grandes associations économiques et professionnelles pour examiner la situation créée par la montée des prix et les revendications de salaires. Mais l'Union syndicale suisse, de beaucoup la plus puissante des centrales ouvrières, n'avait point paru au rendez-vous, pour protester c'était sa thèse contre l'immixtion de l'Union centrale des associations patronales (le « Vorort ») dans les pourparlers que l'industrie suisse des machines menait alors avec la F.O.M.H. en vue d'un accord sur la réduction, par étapes, de la durée du travail.

« Déclaration de paix »

Une controverse assez vive avait suivi cet incident, puis le calme revint et, à l'abri des regards, loin de la foule devant laquelle s'exaspère le souci du prestige, les contacts reprisent. On se remit à discuter et cette fois, le dialogue fut mené jusqu'à son heureux terme. Le 20 mars, un communiqué annonçait ceci:

Les organisations de l'industrie suisse des machines et des métaux participant à ce qu'on appelle « la convention nationale de paix de 1937-1954 » ont approuvé, après des négociations approfondies qui se sont étendues sur plus d'une année, un accord prévoyant dès mai 1957 une réduction par étapes de la durée hebdomadaire du travail.

Aux termes de cet accord, la durée normale du travail sera de 47 heures par semaine jusqu'en mai 1958 et, dès cette date, elle sera encore une fois réduite d'une heure. A chaque étape, le salaire augmentera de 2,2% pour que l'ouvrier ne perde rien à travailler moins longtemps.

Qui dit accord, dit concessions réciproques et, à cette clause à l'avantage des ouvriers correspond une contrepartie. La voici:

Il est convenu qu'une augmentation générale des salaires n'aura pas lieu jusqu'en 1959, à part la compensation du salaire accordée en raison de la réduction de la durée du travail. Les augmentations individuelles auxquelles il est procédé habituellement ne sont pas visées par cette disposition. De plus, en cas de hausse notable du coût de la vie, les parties contractantes réexamineront ensemble la situation économique et la question d'une éventuelle compensation qui pourrait se révéler nécessaire.

Nous avons bien là cette « déclaration de paix » qui, sans exclure les adaptations que commanderait une brusque et ample montée des prix, doit cependant assurer pour deux ans la stabilité de la rémunération.

La colère des communistes

Une telle disposition enlève, on le voit, tout espoir aux agitateurs. D'où la violente colère des communistes qui crient à la trahison, qui accusent les dirigeants du mouvement syndical de livrer les salariés, pieds et poings liés, à la cupidité des patrons. On comprend d'ailleurs leur hargne, car rien n'est moins avantageux que la paix intérieure pour les démagogues qui doivent bien chercher toutes les occasions de jouer les grands défenseurs du prolétariat pour faire oublier comment leurs maîtres incontestés ont répondu, à Berlin-Est, à Poznan et en Hongrie, aux revendications des travailleurs.

Portée politique de l'accord

Si donc l'accord de la semaine dernière marque une étape sur le terrain social, il prend aussi une indéniable portée politique. Il prouve en effet qu'il n'est pas besoin d'appeler sans cesse l'Etat à la rescousse, de ne faire confiance qu'à ses services, son appa-

reil bureaucratique, ses ordonnances, ses contrôles pour assurer un peu plus de bien-être. Et c'est aussi l'avis de l'Union syndicale elle-même qui, dans un commentaire, écrit avec une louable franchise:

La convention conclue entre la F.O.M.H. et les industriels de la métallurgie est une nouvelle victoire de la politique contractuelle, de l'effort de la profession organisée sur l'agitation politique...

L'industrie suisse n'est pas dépassée par l'étranger

Parce que l'apparence — et notre commentateur le démontre — c'est la loi qui fixe une norme; la réalité, c'est la tolérance qui permet d'aller bien au-dessus, si bien qu'on fin de compte, avec un « maximum légal » inférieur à celui de la Suisse, l'ouvrier allemand par exemple, travaille plus longtemps que l'ouvrier suisse. Ce qui permet à la « Correspondance syndicale suisse » d'écrire:

En réduisant la durée normale du travail d'une heure au cours de la première année et d'une heure encore pendant la seconde, l'industrie suisse n'est nullement dépassée par l'étranger.

Une telle constatation vaut d'être retenue car on peut la faire dans d'autres domaines encore. Nombreux sont les secteurs de notre système qui vont crier que la Suisse est en retard sur le plan social. Qu'elle ne soit pas au bout de l'évolution désirable, nul ne le contestera. Mais qu'on la présente sans cesse en queue du cortège, c'est aussi injuste qu'inexact.

Sans doute, le recueil des lois fédérales compte moins de dispositions « sociales » que la collection d'autres pays. Mais, nous venons de le constater pour la durée du travail, ce n'est pas toujours la loi qui donne le reflet de la réalité. Ainsi, quand au dernier congrès du parti socialiste suisse, M. Max Weber, ancien conseiller fédéral, affirmait, apparemment très fier de sa formule: « La Suisse est d'abord un Etat militaire, ensuite un Etat endetté, en troisième lieu seulement un Etat social », il oubliait seulement ce que la « politique contractuelle » comme aussi l'initiative privée ont apporté à l'évolution sociale, tout ce qui pour ne pas être codifié est peut-être d'autant plus réel.

Le nouvel accord conclu dans l'industrie des machines et des métaux est bien fait pour inviter à serrer de plus près la vérité: ceux qui se laissent un peu trop facilement entraîner vers « l'agitation politique ». G. P.

Au procès Montesi

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

UNE PAUVRE PETITE FERME...

Les magistrats visitèrent tout d'abord la maison du garde-chasse Anastasio Lilli, une pauvre petite ferme en pierre de taille. Ils y constatèrent qu'elle était assez éloignée de l'entrée de la réserve pour que quiconque ait pu y pénétrer la nuit sans être vu du gardien.

Les juges pénétrèrent ensuite dans la réserve proprement dite. En cours de route, ils procédèrent à l'interrogatoire des témoins qui ont déposé, le mois dernier, à Venise, sur le passage d'une mystérieuse voiture, le 10 avril, à travers la réserve de chasse.

LA OU SE DEROULENT LES ORGRES

Vers midi, les membres du tribunal atteignaient l'endroit où se dresse la maison du gardien Di Felice. C'est dans cette mesure que, aux dires d'Anna Maria Caglio, se seraient déroulées d'indescriptibles orgies. Le lieu ne semble pourtant guère propice à de telles réunions.

Juges et avocats s'attardèrent dans cette maison où ils procédèrent à un nouvel interrogatoire des gardes-chasse, tous inculpés de faux témoignage dans ce procès. Rien n'a encore transpiré de la substance de ces interrogatoires. Vers 14 h. 30, l'audience itinérante a été suspendue pour permettre aux magistrats d'aller se restaurer.

ARABIE SAOUDITE

Deux ingénieurs français sont arrêtés

PARIS, 2 (A.F.P.). — Le ministère des affaires étrangères a confirmé, mardi soir, dans un communiqué, les informations de presse annonçant que deux ingénieurs français, MM. Vallat et Dulondel ont été arrêtés le 20 octobre dernier en Arabie saoudite, à la suite de trois explosions survenues à la cartoucherie d'El-Kardj, exploitée par deux firmes françaises.

Le communiqué précise que si ces deux ingénieurs n'ont pu quitter l'Arabie saoudite au moment de la rupture des relations diplomatiques avec ce pays, c'est en raison de l'inculpation de sabotage et d'atteinte à la sûreté de l'Etat dont ils faisaient l'objet.

D'après les renseignements parvenus à Paris, poursuit le communiqué, les deux ingénieurs sont détenus au Kardj, dans les appartements qu'ils occupaient précédemment. Le chargé d'affaires d'Italie, qui représente les intérêts français en Arabie saoudite, leur a rendu visite.

CHILI

Situation révolutionnaire dans la capitale

SANTAGIO-DU-CHILI, 3 (A.F.P.). — Une situation révolutionnaire règne mardi après-midi dans la capitale du Chili, en raison des destructions commises à tout moment par des éléments incontrôlés de la population.

La police et les forces armées ne parviennent difficilement à contenir les manifestants qui attaquent les véhicules, brisent les réverbères et cassent les vitrines. La plupart des magasins du centre de la ville sont fermés et les éléments pacifiques de la population regagnent en hâte leurs foyers.

Des bureaux de l'A.F.P., on entend des coups de feu et des salves nourries, dirigés par les forces de l'ordre, afin d'intimider les manifestants.

Depuis midi, le Conseil du gouvernement s'est réuni et examine la situation: on s'attend à ce que l'état de siège soit proclamé d'un instant à l'autre.

IRAN

Fin de la visite de M. Adenauer

TEHERAN, 2 (D.P.A.). — Le chancelier Adenauer, qui a terminé mardi son séjour officiel en Iran, a pris l'avion pour rentrer à Bonn. Il a été convenu qu'un groupe d'économistes allemands étudiera avec le gouvernement iranien les possibilités de développement économique de l'Iran.

L'Allemagne occidentale fournira le personnel enseignant et les installations nécessaires à deux écoles artisanales, l'une à Téhéran et l'autre à Tabriz. D'autre part, elle amènera des fermes modèles, des instituts de recherches et des usines électriques en Iran.

Le communiqué final des entretiens germano-iraniens, réaffirme d'autre part l'adhésion entière des deux gouvernements aux principes des pactes internationaux dont ils sont respectivement membres, et proclame leur approbation de la doctrine Eisenhower pour le Moyen-Orient.

GENÈVE

La commission de l'O.N.U. pour la Hongrie est rentrée à Genève

GENÈVE, 2. — La Commission désignée par l'ONU, pour enquêter sur les événements de Hongrie, qui s'est rendue dans diverses capitales européennes, est de retour au siège européen des Nations Unies. Sont en effet arrivés de Londres par l'avion de la Swissair, M. Alsing Andersen, président, M. K. C. O. Shann, ambassadeur d'Australie à Manille, rapporteur, le professeur Rodriguez Fabregat, membre de la délégation permanente de l'Uruguay à l'ONU et M. Mongi Slim, délégué permanent de la Tunisie à l'ONU.

Un gang de tristes crapules

Notre correspondant de Genève nous téléphone:

Après l'arrestation de cinq jeunes vauriens, âgés de moins de 17 ans, puis de deux autres encore qui avaient attiré deux adolescentes dans les Grottes du Bois de la Bâtie et s'étaient livrés sur elles à des violences criminelles, la police de sûreté, poursuivant ses investigations, a procédé, mardi matin, à l'arrestation de deux autres garnements qui, dans les mêmes circonstances, s'étaient attaqués à une troisième victime.

L'enquête se poursuit car il se pourrait malheureusement qu'on ne soit pas au bout des méfaits si graves commis par ces tristes voyous ou d'autres.

Ed. B.

VAUD

Importante nomination à l'Université de Lausanne

LAUSANNE, 2. — Pour remplacer M. P. Cavin, nommé juge fédéral, le Conseil d'Etat a nommé professeur extraordinaire de droit civil suisse à l'Université de Lausanne, M. Paul Pilet, docteur en droit de l'Université de Lausanne depuis 1950, avocat à Lausanne.

La cour de cassation rejette le recours de M. Alfred Loertscher

LAUSANNE, 2. — La cour de cassation du tribunal cantonal a rejeté trois recours dans son audience de lundi après-midi, dont deux à propos du jugement du procès en escroquerie Henri Collier.

La cour s'est occupée ensuite du recours interjeté par l'avocat de M. Alfred Loertscher, journaliste, condamné le 14 février dernier pour diffamation envers M. G. Duttweller, à cent francs d'amende et 2140 francs de dépens, en vue de l'acquiescement de son client, de la suppression des dépens de 1140 francs pour frais de traduction du jugement du tribunal zuricois. Le ministère public a prévisé pour le rejet du recours. Le juge rapporteur a conclu que M. Loertscher s'est bien rendu coupable de diffamation: en ne vérifiant pas les propos qu'il a fait tenir à M. Duttweller, il a eu l'intention de nuire, il a porté atteinte à l'honneur du plaignant, commis des inexactitudes, manquant au devoir essentiel du journaliste en ne vérifiant pas ses sources. Le recours doit donc être écarté, quant au fond. En ce qui concerne les dépens de 1140 francs pour frais de traduction, il est normal que M. Loertscher en assume les frais, puisqu'il a demandé cette traduction. Les trois juges ont donc conclu au rejet du recours et ils ont mis les frais à la charge du recourant.

SARRE

M. Ney renonce à former un nouveau cabinet

SARREBRUCK, 3 (A.F.P.). — Le président démissionnaire du Conseil des ministres de la Sarre, M. Hubert Ney, a renoncé à former un nouveau cabinet, annonce mardi soir le groupe chrétien-démocrate du Landtag de Sarrebruck. La tentative de M. Ney de constituer une coalition a échoué en raison de l'attitude intransigeante du parti démocrate sarrois. Le groupe chrétien-démocrate a demandé à M. Franz Roeder, député au Bundestag, d'essayer de mettre sur pied une nouvelle formation gouvernementale.

ALGERIE

Recrudescence de l'activité rebelle

ALGER, 2 (A.F.P.). — Les dernières vingt-quatre heures ont été marquées en Algérie par une certaine recrudescence de l'activité des rebelles. C'est ainsi qu'en Oranie deux personnes ont été assassinées et de nombreuses fermes attaquées.

D'autre part, le train Oujda-Oran a sauté sur une mine moudja. Trois militaires et deux cheminots ont été blessés.

Enfin, un bilan officiel a été publié sur les pertes subies par les rebelles au cours de la semaine dernière: 806 fellaghas ont été tués, 85 faits prisonniers et plus de 600 armées récupérées. Plusieurs rebelles se sont rendus avec leurs armes.

IMPRIMERIE CENTRALE de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel. Directeur: Marc Wolfrath. Rédacteur en chef du journal: René Bralchet.

DERNIER JOUR à 15 heures et 20 h. 30. Grace KELLY, Ray MILLAND, dans un film d'Alfred HITCHCOCK. LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT.

APOLLO. Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30. DERNIER JOUR du film en cinémascope 55. LE ROI ET MOI avec Yul Brynner, Deborah Kerr. En couleurs. Parlé français.

STUDIO. DERNIER JOUR. Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30. Pierre Fresnay. L'homme aux clés d'or. Location 530 00.

Cinéma des ARCADES. DERNIER JOUR. Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30. La mariée est trop belle avec Brigitte Bardot et Louis Jourdan. Location 578 78.

Le Musée d'ethnographie est ouvert ce soir de 20 h. à 22 heures, à 20 h. 15, présentation d'un film.

« Danses en Indonésie ». Cette présentation sera suivie d'une visite commentée.

Au bar de la Rotonde. Orchestre Ady DE-ANGELIS avec le soliste Guido MUNARETTO. Pour 15 jours, en attractions, le formidable clown musical.

Cocktail et Charly et la charmante danseuse Raya Naraki.

Entreprise de nettoyage MARCEL TRIBOLET. 58484.

3
avril

Aujourd'hui

SOLEIL lever 6.06
coucher 19.02

LUNE lever 7.25
coucher 22.35

AU JOUR LE JOUR

Parée comme une mariée...

...telle est notre bonne ville en ce début triomphal du printemps. Les magnolias de l'hôtel DuPeyrou sont des explosions de pétale blancs et roses. Dans les parterres des jardins et des quais, les tulipes vous font la révérence, et sur les murs les « corbeilles d'or » versent des flots de « vrenelis » végétaux sur les passants.

L'autorité communale, et plus particulièrement ses agents qui, ici, sont les jardiniers, ont bien fait les choses et aucun contribuable — et pourtant il en est qui protestent contre tout — n'aurait l'idée de dire que l'argent dépensé pour embellir la ville est de l'argent mal placé. Au contraire : le langage des fleurs atteint tout le monde.

Ceci dit, nous avons trouvé dans notre courrier quelques messages d'amis de Neuchâtel qui suggèrent des petites améliorations pour que la ville soit encore plus agréable à nos visiteurs. Par exemple, le nettoyage de la table d'orientation du quai Osterwald, devenue avec l'âge et les intempéries illisible. Elle avait été offerte il y a un demi-siècle par le Club alpin. Ce dernier ne pourrait-il pas nous restaurer la table ? L'autorité communale ne peut tout faire.

Des visiteurs ont remarqué aussi l'absence de plaques indicatrices à plusieurs croisements de rues. L'autorité communale, ces dernières années, a modernisé le système de nomenclature des rues, devenu bien vieillot. Elle écouterait sans doute les remarques de nos hôtes.

Enfin, une Parisienne, qui passe régulièrement ses vacances à Neuchâtel (« bon accueil, nous écrit-elle, cuisine délicate, gens charmants et fonctionnaires pleins d'amabilité »), en veut aux « cartes de visite » laissées par les promeneurs à quatre pattes sur nos quais et dont les effluves viennent vous sortir du rêve que vous faites « au bord de ce lac magnifique, face à cette majestueuse chaîne des Alpes ». « J'aime les chiens, et je suis sûre qu'il doit y avoir moyen de remédier à cet état de choses. On les dresse si bien ! » Avis aux chiens, et à leurs propriétaires.

A quand le premier coup de pioche pour la construction d'un W.C. pour chiens sur le quai Osterwald ?

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage aux œufs filés
Knöppli
Beignets au fromage
Salade
Gâteau aux pommes

... et la manière de le préparer

Beignets au fromage. — Couper en bandes de 2 cm. environ et épaisses de 1 cm. du fromage de bonne qualité. Les tremper dans de la pâte à frire bien conditionnée et les laisser égoutter sur papier absorbant. Après deux minutes, les retirer, égoutter et servir très chaud. Les beignets doivent être bien dorés.

Etat civil de Neuchâtel

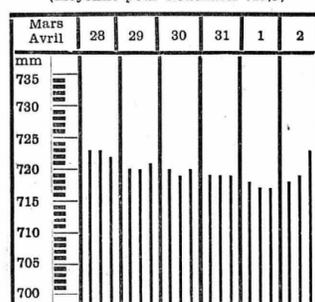
NAISSANCES. — 26 mars. Rollier, Marie-José, fille de Pierre-Gabriel, garde forestier, à Nods, et d'Yvonne-Mathilde-Martine, née Naine; Tschumi, François, fils de Paul-Eugène, tailleur, à Colombier, et de Lina-Anna, née Gysin; 27. Stamm, Pierre, fils de Robert, maître-boucher, au Landeron, et de Lise-Maria, née Löffel; Roulet, Patrice, fils de Martial-Henri, médecin, à Travers, et de Marie-Louise, née Leu; 28. Grossen, Michèle, fille de Jacques-Michel, professeur, à Neuchâtel, et de Marie-Louise, née Kräuchi; Badet, Claire-Lise-Alène, fille de Jules-Maurice-Joseph, aide-concierge, à Neuchâtel, et d'Emilie, née Thalman; Badet, Christiane-Monique, aux mêmes.

DECES. — 24 mars: Meyer, Pierre-Frédéric, né en 1897, fils d'André-René, agriculteur-hôtelier aux Loges, et de Suzanne-Bluette, née Monnier; 25. Meyer, Jacques-André, né en 1897, aux mêmes; 20. A. Lausanne; Barbey, Fernand-Simon, né en 1927, conducteur T.N. à Neuchâtel, époux de Marie-Rose, née Nicolet.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 2 avril. Température: Moyenne: 10.1; min.: 4.6; max.: 15.9. Baromètre: Moyenne: 720.2. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: modéré de 11 h. 30 à 15 h. 15; nord-ouest assez fort à fort ensuite. Etat du ciel: Nuageux jusqu'à 15 h. environ, légèrement nuageux à clair ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac, 1er avril, à 6 h. 30: 429.42
Niveau du lac, 2 avril, à 6 h. 30: 429.40

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Ciel variable, en général temps ensoleillé. En plaine, températures voisines de 15 degrés dans l'après-midi. Vent généralement faible du secteur nord-ouest à nord-est.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Avec le service social neuchâtois de Pro Infirmis

Un enfant sourd de naissance peut-il apprendre à parler ?

Imaginons un bébé plein de vie dans son berceau, vif, l'air éveillé, qui tend les bras à ses parents dès qu'il les aperçoit. Imaginons ensuite l'angoisse des parents s'ils découvrent que leur enfant est atteint de surdité. Les bruits de plus en plus forts provoqués volontairement près de lui ne le font pas tressaillir, aucune réaction ne se fait chez le bambin. L'enfant est-il condamné à être infirme au vie durant, une charge éternelle pour sa famille, une personne incapable de faire quoi que ce soit dans la vie ? Car enfin, comment un bébé sourd pourrait-il apprendre à parler ? Comment saurait-il que chaque chose, chaque objet porte un nom particulier, comment pourrait-il deviner que des sons peuvent sortir de sa bouche ?

« Pro Infirmis » s'est penché sur ce problème et, comme dans les nombreux autres domaines, des résultats pleinement satisfaisants ont pu être enregistrés. Lors d'une conférence de presse organisée par le service social neuchâtois de Pro Infirmis, M. H. Chablot, président du conseil de surveillance, donna un aperçu de la lutte entreprise contre la surdité. Déjà, des dizaines de sourds — souvent hélas les parents ne s'adressent pas assez rapidement aux services compétents bien qu'ils déclarent une infirmité chez leur enfant ou hésitent, pensant que tout s'arrangera avec le temps — traitement préventif, corporels et éducatifs demandent une patience infinie tant du côté de l'infirme que du côté de l'éducateur. Mais quand le premier son passe les lèvres de l'enfant, quel transfert d'émotion ! Si petit qu'il puisse être, l'infirme sent qu'une vie nouvelle s'ouvre à lui. Ses mains « entendent » les sons prononcés par son professeur, il l'imitera dix, vingt, trente fois s'il le faut, mais finalement le son sera répété juste à temps. Peu à peu, son vocabulaire s'enrichira grâce à la présentation d'images ou d'objets.

Pour qu'il sache ce que veut dire le mot « avion », il faudra lui montrer une maquette d'avion; il en sera de même pour une tasse, un livre, pour tous les objets, du plus grand au plus petit. Naturellement, on ne pourra exiger qu'un enfant sourd possède un parler riche et harmonieux. Mais même avec un vocabulaire restreint, le sourd ne sera plus un isolé. Il pourra gagner sa vie, répondre aux questions qu'il lira facilement sur les lèvres de ses voisins. Résultats obtenus peut-être après des années et des années d'efforts et de patience, mais résultat qui

VAL-DE-RUZ

CHEZARD-SAINTE-MARTIN
Soirée de la fanfare

(c) C'est devant un nombreux public, attentif et sympathique, que notre vaillante fanfare « L'Ouvrière » s'est présentée, samedi soir, à la halle de gymnastique, pour l'exécution de son concert annuel, le dernier de la saison.

Sous l'expertise direction de M. Francis Berthier, elle exécuta deux marches et quatre morceaux de concert. Tous les numéros ont été parfaitement donnés et témoignent d'un travail suivi et consciencieux de la part des membres et du directeur.

Pour la partie théâtrale, la société avait fait appel à un groupe amateur de la Béroche, « La Mouette », qui enleva avec beaucoup de bonheur une comédie en quatre actes, « La boîte à biscuits », de Paul Vandenberghe et René Jeanne.

Tous les rôles furent parfaitement tenus et tous les acteurs sont à féliciter.

Au cours de la soirée, le président, M. Daniel Diacon, eut l'occasion de récompenser plusieurs musiciens. Il remit leur premier chevron pour cinq ans de sociétariat à MM. Eric Renaud et Konrad Zosso, le troisième chevron pour quinze ans de sociétariat en même temps qu'un diplôme de membre honoraire à MM. Marcel Veuve et Rémy Jaquet, et enfin un globe d'argent dédicacé à M. Arthur Jaquet pour quarante ans de sociétariat.

Deux personnes ayant à plusieurs reprises rendu de précieux services à la société, MM. Jacques Blandinier et André Luthy, reçurent également un diplôme de membre honoraire.

Enfin, trois élèves, Michel Hoffmann, Denis Hoffmann et Maurice Castella, touchèrent une jolie cuillère d'argent à titre d'encouragement.

La soirée se termina par un bal conduit par l'orchestre « Merry Boys ».

RÉGIONS DES LACS

YVERDON
Violente collision

(c) Mardi, à 16 h. 50, un accident s'est produit à l'avenue des Bains dans les circonstances suivantes: une voiture bernoise venant de la ville s'apprêtait à s'engager dans le parc de la Prairie. Une auto vaudoise qui la suivait voulut la dépasser au moment où elle bifurquait sur sa gauche. Le choc fut très violent. L'alle avant gauche de la voiture bernoise est enfoncée et son flanc gauche détérioré. L'auto vaudoise a subi quelques dommages.

BIENNE
Décès de l'ancien commandant d'arrondissement

(c) M. Paul Ruch, ancien commandant d'arrondissement du Seeland, vient de décéder à l'âge de 70 ans, à Berne où il s'était retiré.

Le défunt avait d'abord pratiqué l'enseignement en qualité d'instituteur primaire à Bümplitz, puis à Berne.

Il fut nommé commandant d'arrondissement en 1927. Il s'établit alors à Nidau, puis à Biemme. Il s'intéressa à la vie publique, fut membre et président du parti radical démocratique et siégea au Grand Conseil.

Pendant la dernière guerre, le colonel Ruch assumait également le commandement de la place de Biemme et fonctionnait comme secrétaire suppléant à la direction militaire et comme membre de la commission des dépenses.

Informations suisses

GENÈVE
Une jeune fille retrouvée

GENÈVE, 2. — La jeune Ariane Richard, dont on avait annoncé la disparition jeudi dernier, a été retrouvée chez une connaissance de ses parents à Troinex, près de Genève.

Deux arrestations

L'enquête de la police dans l'affaire de la jeune fille de 15 ans disparue la semaine dernière et retrouvée mardi, a établi qu'à la suite d'une petite brouille avec sa mère, actuellement mariée, sa fille s'était rendue volontairement chez un ami de la famille à Troinex, un chauffeur âgé de 29 ans. Selon l'enquête, tant celui-ci que la jeune fille ont entendu le signal donné à la radio de la disparition.

Le chauffeur avait même écrit une lettre à la mère disant qu'il ignorait tout de cette disparition. Il est allé jusqu'à participer aux recherches. Aussi la police l'a-t-elle arrêté pour recel de mineur et écoulé.

L'enquête a d'autre part établi que la jeune fille, qui avait vécu avec son père jusqu'à fin 1955, avait été l'objet d'outrage à la pudeur de la part de ce dernier, lequel a également été arrêté.

Ayant dérobé 140,000 francs
Un jeune postier est condamné à quatre ans de réclusion

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Le jeune postier Aldo-Domenico Gruninger, qui avait commis une série de vols au détriment des postes fédérales et qui pour finir, s'était emparé, au cours de son travail de commis d'exploitation de l'administration des PTT d'un sac postal contenant des valeurs pour cent quarante mille francs, a passé, hier, devant la Cour d'assises.

Un réquisitoire sévère

Les débats ont établi que Gruninger, qui avait tout juste vingt ans lorsqu'il committit ses divers larcins, cela dans l'été de 1955, n'a dérobé que pour se livrer aux plaisirs des grandes villes. Ce qu'il a fait notamment avec l'argent du sac postal, à Vienne, où il s'était enfui.

Aussi le réquisitoire du substitut du procureur général a-t-il été particulièrement sévère pour le jeune postier, qui, d'ailleurs, appartenant à une très honorable famille, avait reçu une très bonne éducation et avait été, par ses parents, bien armé pour la vie.

Toute l'excuse qu'a pu trouver pour lui son défenseur a été que Gruninger, qui est originaire de Saint-Gall, avait perdu la tête en arrivant à Genève. Dans le tourbillon de la grande ville, il s'était laissé entraîner à y vivre comme y vivent les gens trop pourvus d'argent.

En six semaines, il a dépensé 2000 francs par jour

En six semaines, Gruninger avait dépensé deux mille francs par jour, uniquement, en effet, pour ses plaisirs.

Le substitut du procureur général a estimé qu'étant donné ces faits, Gruninger ne méritait pas d'être mis au bénéfice de circonstances atténuantes.

Aussi, la Cour l'a-t-elle condamné à quatre ans de réclusion, cinq ans de privation des droits civiques et naturellement, à la destitution de son emploi de fonctionnaire postal.

CHAMBRELIEN
Un feu de forêt

Dans la journée d'hier, un feu de forêt s'est déclaré entre Bôle et Chambrélie. Le poste des premiers secours de Neuchâtel s'est rendu rapidement maître du feu qui a consumé près de 2000 mètres carrés de forêt.

CORTAILLOD
Manifestations locales

(c) Parmi les diverses manifestations qui ont marqué ces dernières semaines le village, signalons la soirée donnée le 23 mars par l'Association des sociétés locales, que préside M. Ernest Girardier. Tour à tour les diverses sociétés du village présentèrent un programme de choix. La Chanson du pays de Neuchâtel, sous la direction de M. Schröter, remporta un grand succès. Ce bel ensemble fit à notre village l'honneur de lui présenter en première audition une chanson composée par M. Schröter sur des paroles de Mme Berthe Fétipierre, « Le lac de Neuchâtel ».

Le dimanche 24 mars, le culte fut présidé par un enfant du village, M. Philippe de Montmolin, missionnaire, qui donna le soir une intéressante causerie avec projections lumineuses consacrées aux problèmes agricoles et missionnaires au Transvaal.

Dimanche dernier, une foule de paroissiens assistait à la grande salle à la traditionnelle soirée de paroisse. Ils y entendirent un substantiel rapport du pasteur Gorgé. Un hommage tout particulièrement méritoire fut rendu à M. Gauchat, instituteur, qui quitte Cortaillo pour Neuchâtel, présentant les comptes pour la dernière fois. Deux excellents films furent projetés par les soins de l'Office des films de l'Eglise.

CONFÉDÉRATION
Nomination du nouveau ministre de Suisse en Hongrie

BERNE, 2. — Le Conseil fédéral a nommé M. Fritz Hegg, actuellement ministre de Suisse à Tel-Aviv, en qualité de ministre extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse en Hongrie.

Né en 1903, à Berne, et originaire de Muenchenbuchsee (BE), M. Hegg fréquenta les universités de Berne, Munich et Florence. Titulaire du diplôme de docteur ès sciences économiques et politiques, il exerça une activité de journaliste à Berne avant d'entrer au service de la Confédération, à l'OFIAMT, en 1930, d'où il passa au département politique le 1er avril 1931.

Dans le service extérieur, il fut attribué successivement aux postes de Besançon, Montréal, Toronto, Oslo et Stockholm. Il fut chargé, dès le mois de novembre 1946, de la direction de la légation de Suisse à Helsinki, tout d'abord en qualité de chargé d'affaires intérimaire, puis comme chargé d'affaires en pied. Rappelé à la centrale, il y dirigea la division des affaires administratives. Le 19 février 1954, le Conseil le nomma envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse en Israël.

A destination de Tokio
Le « DC-6 B » de la Swissair a fait escale à Karachi et à Bombay

GENÈVE, 2. — L'avion « DC-6 B » HILLO BERNE, de la Swissair, qui a quitté lundi la Suisse pour se rendre à Tokio, est arrivé mardi de bonne heure, avec une avance de 25 minutes sur l'horaire, à Karachi, capitale du Pakistan.

La distance de 6769 km. de Zurich à Karachi, a été franchie en 15 heures 10 minutes, ce qui correspond à une vitesse moyenne de 446 km. à l'heure.

Pendant l'escale à Beyrouth, les participants au premier vol ont été salués à l'aéroport par M. Fouad Chader, directeur général de l'aviation libanaise et représentant du ministère des affaires étrangères, qui leur a souhaité la bienvenue au nom du gouvernement.

M. Fouad Chader félicita la Swissair d'avoir ouvert une ligne vers l'Extrême-Orient et exprima l'espoir que le succès accompagne cette nouvelle ligne. Etait encore présents à cette réception le directeur des travaux publics du Liban, le ministre de Suisse, M. Egbert de Grafenried, ainsi que de nombreux membres de la colonie suisse de Beyrouth.

Arrivée à Bombay

L'avion « DC-6 B » de la Swissair est arrivé à Bombay, mardi soir. Il partira ce matin son vol vers Tokio, via Bangkok et Manille.

L'Inde félicite la Swissair

A l'occasion de l'inauguration le 1er avril, par la Swissair, de sa nouvelle ligne aérienne Suisse - Inde - Japon, l'ambassadeur de l'Inde en Suisse, M. Mohan Simha Mehta, a transmis à la Swissair ses meilleurs vœux pour le succès de cette nouvelle étape hardie dans le développement de son réseau aérien.

Voir également nos informations nationales en page 11.

Madame et Monsieur J. Müller, à Bremgarten; Monsieur et Madame G. Lauener, à Colombier; Madame et Monsieur A. Lassueur, à Cortaillo; Madame et Monsieur R. Biéri, à Biemme; Monsieur et Madame G. Lauener, à Pesoux; Madame et Monsieur N. Amiet, à Biemme; les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Adolphe LAUENER
née Louise JEANRENAUD

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79me année. Biemme, le 1er avril 1957.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés. Je vous donnerai le repos. Mat. 11: 28.

L'incinération aura lieu à Biemme, jeudi 4 avril, à 14 heures.

Domicile mortuaire: chemin des Aulnes 18, Biemme.

Monsieur Alfred CHAPPUIS

que Dieu a rappelé à Lui, mardi 2 avril, dans sa 69me année.

En toi, je me confie, ô Eternel! Je dis: Tu es mon Dieu! Mes destinées sont dans ta main. Ps. 31: 15-16.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 5 avril, à 14 heures, au cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Culte pour la famille, au domicile, à 12 h. 45.

Décision du Conseil d'Etat
La chancellerie d'Etat nous communique:

Dans sa séance du 2 avril, le Conseil d'Etat a nommé M. Claude Besanecq, agriculteur à Corcelles, aux fonctions d'inspecteur suppléant du bétail du cercle de Corcelles-Cormondrèche en remplacement de M. Louis Perrenoud, démissionnaire.

LA VILLE
Tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier, présidé d'abord par M. Ph. Mayor, puis par M. Y. de Rougemont, Juge suppléant. MM. Perret et Grau, commis, fonctionnaient en qualité de greffier.

Condamnation d'un architecte

En début d'audience, le président Mayor donne lecture d'un jugement d'une affaire dans laquelle est prévenu un architecte zuricois, affaire dont les débats se sont déroulés la semaine dernière. L'architecte en question, E. S. avait été chargé d'établir les plans pour la construction d'une fabrique à Saint-Blaise. L'inspecteur cantonal, auquel les plans avaient été soumis, fit remarquer à E. S. que, en plusieurs points, les plans n'étaient pas conformes aux prescriptions fédérales relatives à la construction des fabriques. Malgré ces réserves, les plans ne furent que partiellement modifiés et la construction fut entreprise. Les dérogations à la loi fédérale sur le travail dans les fabriques concernent la hauteur d'un local au-dessous du minimum, l'aération des toilettes et la surface de jour. Le tribunal ne retient aucun des moyens de défense invoqués par E. S., il constate la gravité des infractions et condamne E. S. à une amende de 300 fr.; cette amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an. S. payera en outre les frais qui s'élevaient à 177 fr. 10.

Arrêts et renvois

H. V. qui ne s'est pas présenté à l'Office des poursuites écope de 3 jours d'arrêts, avec sursis.

H. T. est prévenu d'attentat à la pudeur, sa cause est renvoyée pour preuves.

Une cause relative à un accident de la circulation nécessite l'audition de nombreux témoins; le jugement de cette affaire est remis à huitaine.

Audience préliminaire du tribunal correctionnel

On se souvient qu'il avait été question, il y a quelques temps déjà, d'une affaire d'espionnage dans laquelle étaient impliquées deux personnes d'origine hongroise, habitant la Suisse. L'une d'elle, Mme E. D. a comparu hier en audience préliminaire du tribunal correctionnel. Les faits sont reconnus et l'audience est fixée au 16 avril. Les jurés désignés par le sort sont MM. Galland et Feutz.

Le Conseil d'Etat reçoit une commission fédérale

Mardi soir, le Conseil d'Etat a reçu, à l'hôtel DuPeyrou, les membres de la commission du Conseil des Etats chargée de l'examen de la loi sur les chemins de fer. A la fin du repas, les membres de la commission ont été salués par M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat. Puis, M. Paul Haeffelin, conseiller aux Etats, de Solothurn remercia le canton et la ville de Neuchâtel de sa généreuse hospitalité.

Au cours de ses travaux d'hier, la commission s'est surtout préoccupée du sort futur des chemins de fer privés dont on connaît la situation particulièrement difficile.

60 ans de mariage

M. et Mme Henri Tock, habitant Neuchâtel, fêtent aujourd'hui leur sixtième anniversaire de mariage, entourés de leur famille.

A la commission scolaire
2750 élèves à la rentrée de l'école primaire

On nous communique :

Réunie sous la présidence de M. Sam Humbert, président, la commission scolaire, dans sa séance du 26 mars, a nommé, sous réserve de ratification par le Conseil d'Etat, Mlle Marie-Louise Schmutz au poste de maîtresse de couture à l'Ecole professionnelle de jeunes filles.

Reprenant la discussion sur la question de l'horaire d'hiver des classes primaires de 2me et de 3me années, il a été décidé de ne pas entrer en matière et de rester ainsi au statu quo. Les élèves continueront donc à entrer en classe à 9 heures pendant la saison d'hiver.

VIGNOBLE
COLOMBIER

Une auto contre un mur

(c) Mardi, au début de l'après-midi, M. J. P. M., au volant de sa voiture, descendait la rue du Sentier quand, au carrefour des Vernes, il se trouva soudain en présence d'une voiture portant plaques vaudoises et qui venait de se remettre en marche après avoir respecté le « stop ».

Pour éviter la collision devenue inévitable, M. M. obliqua brusquement à gauche et sa voiture vint heurter violemment un mur de jardin. Le véhicule a son avant complètement enfoncé, tandis que la voiture vaudoise s'en tire sans grand mal. Il n'y a fort heureusement pas d'accident de personne à signaler.

CHAMBRELIEN
Un feu de forêt

Dans la journée d'hier, un feu de forêt s'est déclaré entre Bôle et Chambrélie. Le poste des premiers secours de Neuchâtel s'est rendu rapidement maître du feu qui a consumé près de 2000 mètres carrés de forêt.

CORTAILLOD
Manifestations locales

(c) Parmi les diverses manifestations qui ont marqué ces dernières semaines le village, signalons la soirée donnée le 23 mars par l'Association des sociétés locales, que préside M. Ernest Girardier. Tour à tour les diverses sociétés du village présentèrent un programme de choix. La Chanson du pays de Neuchâtel, sous la direction de M. Schröter, remporta un grand succès. Ce bel ensemble fit à notre village l'honneur de lui présenter en première audition une chanson composée par M. Schröter sur des paroles de Mme Berthe Fétipierre, « Le lac de Neuchâtel ».

Le dimanche 24 mars, le culte fut présidé par un enfant du village, M. Philippe de Montmolin, missionnaire, qui donna le soir une intéressante causerie avec projections lumineuses consacrées aux problèmes agricoles et missionnaires au Transvaal.

Dimanche dernier, une foule de paroissiens assistait à la grande salle à la traditionnelle soirée de paroisse. Ils y entendirent un substantiel rapport du pasteur Gorgé. Un hommage tout particulièrement méritoire fut rendu à M. Gauchat, instituteur, qui quitte Cortaillo pour Neuchâtel, présentant les comptes pour la dernière fois. Deux excellents films furent projetés par les soins de l'Office des films de l'Eglise.

Jésus, ô mon Sauveur, à ta foi je me livre et j'espère obtenir ta grâce pour mourir.

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12: 9.

Monsieur et Madame Eric Evard et leur fils Daniel, à Cernier; Monsieur et Madame Francis Evard et leurs fils Philippe et Frédéric, à Cernier;

Monsieur et Madame Roland Evard et leur fils Michel, à Nyon; Monsieur et Madame Alcide Evard et leurs enfants, aux Posats; Madame et Monsieur Frédéric Monnier-Evard, à Dombresson, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Numa EVARD

leur cher et regretté père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui mardi, dans sa 66me année, après une courte maladie supportée avec courage et résignation, Cernier, le 2 avril 1957.

Je suls la résurrection et la vie; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. Jean II: 25.

L'ensevelissement aura lieu, vendredi 5 avril, à 14 heures.

Culte au domicile à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Pommerets 23.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société fraternelle de Prévogence, section de Cernier, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Numa EVARD

membre dévoué du comité durant de nombreuses années.

Repose en paix.

Monsieur Emile Schenk-Richard, à Coffrane; Monsieur et Madame Pierre Schenk-Jeanerret et leurs fils Francis et Gérard, à Neuchâtel; Madame Henri Zimmerli-Schenk et son fils Bernard, à Coffrane; Madame et Monsieur Pierre Cattin-Schenk, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Emile Maeder-Schenk, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Jacques Schenk-Borel et leurs filles Jacqueline, Josiane et Lucienne, à Coffrane; Monsieur et Madame Claude Schenk-Wehren et leurs enfants Claudine, Daisy, Christian et Alain, à Coffrane; les familles Schenk, Richard, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Emile SCHENK
née Angèle RICHARD

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75me année, après une longue maladie supportée avec courage, Coffrane, le 2 avril 1957.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, je vous donnerai le repos. Matth. 2: 28.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 4 avril, à 14 heures, à Coffrane.

Culte pour la famille à 13 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part